JANVIER 2015

Bâtir la paix et le développement au Sahel : Vers une participation politique accrue des femmes et des jeunes

MIREILLE AFFA'A MINDZIE

IPI
INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE

Photographie de couverture : des écolières à l'école de Taliko, un quartier de Bamako, au Mali. 24 octobre 2013. UN Photo/Marco Dormino.

Avertissement : les opinions exprimées dans ce document reflètent celles de l'auteur et non pas nécessairement celles de l'International Peace Institute. L'IPI encourage la diversité des perspectives dans le cadre d'un débat éclairé sur des politiques et questions cruciales appartenant au domaine des affaires internationales.

Publications de l'IPI
Adam Lupel, *directeur des études et des publications*

Marie O'Reilly, *chercheur et directrice de la rédaction*

Marisa McCrone, *rédactrice adjointe*

Citation suggérée :
Mireille Affa'a-Mindzie, « Bâtir la paix et le développement au Sahel : vers une participation politique accrue des femmes et des jeunes », traduit par Christiane Abel, New York: International Peace Institute, janvier 2015.

© par l'International Peace Institute, 2015
Tous droits réservés

www.ipinst.org

À PROPOS DE L'AUTEUR

MIREILLE AFFA'A MINDZIE est spécialiste des politiques dans la section Paix et sécurité d'ONU Femmes.

Email: M.AffaaMindzie@UNWomen.org

REMERCIEMENTS

Ce rapport est le résultat d'une étude de terrain menée au Mali, au Niger et au Sénégal du 9 au 23 mai 2014, et d'un symposium qui a rassemblé des femmes, des jeunes, des sages et des représentants du secteur privé du Sahel et du Maghreb les 16 et 17 juin 2014, à Rabat, au Maroc. La réunion régionale à Rabat fut co-organisée par l'International Peace Institute (IPI), l'Université Hassan Premier du Maroc, l'Association marocaine d'intelligence économique (AMIE) et le Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel Sahara (Centre 4S).

L'IPI reconnaît aussi l'appui important de ses partenaires et généreux donateurs à la réalisation de ce projet, en particulier la Bill and Melinda Gates Foundation, le gouvernement finlandais et l'Organisation internationale de la francophonie. L'auteur souhaite également remercier Youssef Mahmoud, Maureen Quinn et Priscilla Nzabanita pour leur contribution à ce rapport.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Table des matières

Résumé. 1

Introduction 2

Défis liés à la participation politique. 3

- FACTEURS POLITIQUES
- FACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES
- OBSTACLES CULTURELS
- DÉFIS SPÉCIFIQUES AUX JEUNES

Réponses à la marginalisation politique. 8

- RÉPONSES LOCALES : LES FEMMES
- RÉPONSES LOCALES : LES JEUNES
- ÉVALUATION DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Amélioration de la participation politique des femmes et des jeunes 16

- MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
- RENFORCEMENT DES MOUVEMENTS DE FEMMES ET DE JEUNES
- FOURNITURE DE SERVICES SOCIAUX ET SECTEUR PRIVÉ
- APPROCHES MULTISECTORIELLES ET MÉDIAS
- PASSERELLES ENTRE GROUPES ET COMMUNAUTÉS
- PROMOTION DE L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Conclusion 24

Résumé

La double crise sécuritaire et politique qui a éclaté au Mali en 2012 a révélé des défis complexes et profonds qui menacent la paix et la stabilité, et freinent le développement à travers le Sahel. La mauvaise gouvernance fut l'un des facteurs clés de cette crise, comme en témoigne la marginalisation politique, économique et sociale de nombreux groupes. Les femmes et les jeunes représentent la grande majorité de la population dans la plupart des pays sahéliens. Cependant, leur exclusion des processus de prise de décisions persiste en particulier du fait d'un grand nombre de facteurs qui élargissent le fossé entre les dirigeants élus et leurs concitoyens, affaiblissent les institutions de gouvernance et exacerbent les tensions sociales.

Dans les trois pays examinés dans ce rapport, à savoir le Mali, le Niger et le Sénégal, les femmes et les jeunes se heurtent à de nombreux obstacles dans leurs tentatives d'accéder à la sphère politique. Au plan politique, l'élite, composée en grande majorité d'hommes âgés, maintient son monopole sur le pouvoir, la pratique de gestes purement symboliques reste répandue à la place d'une représentation véritable des femmes, et tant les femmes que les jeunes ne jouissent souvent pas des compétences nécessaires pour participer à la vie politique de manière formelle. Les facteurs économiques et sociaux qui sous-tendent ce phénomène incluent la marginalisation économique des jeunes et des femmes, et leur accès limité à l'éducation, en particulier pour les jeunes filles, ce qui exclut ces groupes des postes de prise de décisions dans le domaine public. Au niveau culturel, les attitudes patriarcales et des convictions religieuses conservatrices, qui se manifestent par une influence croissante des dirigeants religieux sur les processus et les dirigeants politiques, contribuent aussi à limiter l'accès des femmes à la sphère publique. Pour les jeunes, ces facteurs sont aggravés par l'absence de quotas de représentation spécifiques, des restrictions d'âge concernant leur engagement politique officiel, une expérience limitée et le coût élevé de l'entrée en politique. De plus, le chômage et le sous-emploi des jeunes rendent ce groupe particulièrement vulnérable au recrutement par des groupes armés radicaux, ainsi qu'à une émigration de plus en plus dangereuse vers l'Europe.

Plusieurs initiatives ont tenté d'améliorer la participation politique des femmes et des jeunes. Ces initiatives incluent une loi sur les quotas de femmes adoptée en 2000 au Niger et une loi sur la parité adoptée en 2010 au Sénégal. Au Mali, les partisans de quotas officiels de femmes et ceux en faveur de la parité homme/femme peinent à s'accorder sur une stratégie commune. Au Mali, au Niger et au Sénégal, les acteurs de la société civile ont imaginé diverses stratégies visant à améliorer la participation des femmes au processus électoral, tant comme candidates qu'électrices, souvent avec le soutien du gouvernement et des partenaires régionaux et internationaux. Au Sénégal et au Mali, ces efforts se sont traduits par la mise en place de plateformes de suivi des élections qui encouragent les femmes à voter, facilitent leur participation en temps qu'observatrices électorales et les impliquent dans des initiatives de prévention de conflits visant à atténuer les tensions électorales. Au Niger, la participation politique des femmes bénéficie de la reconnaissance du rôle des femmes dans la stratégie nationale pour la sécurité et le développement dans les zones sahélo-sahariennes du pays, et la mise en œuvre de programmes par la Haute autorité à la consolidation de la paix. Dans les trois pays, les jeunes issus de partis politiques et de la société civile se sont également mobilisés pour une plus grande implication dans la vie politique, par leur vote et leur suivi des processus de gouvernance.

Toutefois, en dépit de nombreuses initiatives prometteuses, les efforts des organisations de la société civile ont été entravés par des faiblesses telles qu'une concurrence excessive, une politisation excessive, une mauvaise gouvernance interne et une absence de transparence. De ce fait, la plupart des femmes et des jeunes continuent d'être exclus du monde politique. Pour améliorer leur participation politique, le rapport offre les sept recommandations suivantes, susceptibles de bénéficier d'un plus grand soutien national et international :

1. **Mise en œuvre des normes existantes et renforcement des institutions afin d'améliorer la gouvernance démocratique et la participation citoyenne.** Des stratégies novatrices doivent être élaborées afin de combler l'écart persistant entre les normes et leur mise en œuvre, et de garantir que les divers principes et règles qui ont été formulés pour faire avancer la démocratie et les pratiques de gouvernance inclusive, y compris l'égalité entre les hommes et

les femmes, et la participation des femmes et des jeunes à la vie politique, soient entièrement concrétisés.

2. **Renforcement des capacités des femmes et des jeunes.** Afin de garantir une participation effective des femmes et des jeunes impliqués dans les processus de prise de décisions, les compétences de ces deux tranches de la population doivent être développées en matière de plaidoyer, de leadership, d'administration publique, de gestion des conflits, et d'intégration de la dimension genre.
3. **Renforcement des mouvements de femmes et de jeunes existants.** Une solidarité et des synergies plus fortes entre les femmes leaders, au delà de leur appartenance politique, et entre les jeunes élites politiques et leurs pairs qui demeurent exclus, peuvent contribuer à élargir l'espace politique auquel ont accès les femmes et les jeunes.
4. **Amélioration de la fourniture de services sociaux et soutien aux initiatives du secteur privé.** L'éducation des jeunes filles est un facteur clé pour l'autonomisation des individus et des communautés, et pour la participation citoyenne des femmes. L'accès des jeunes à des emplois de qualité pourrait les rendre moins vulnérables à l'emprise de groupes extrémistes et plus susceptibles de canaliser leurs griefs à travers le système politique au lieu d'avoir recours à la violence.
5. **Promotion d'approches multisectorielles et implication des médias.** Au-delà de leurs droits politiques, des stratégies novatrices doivent traiter de la question du statut social et économique des femmes, et chercher à faire avancer le développement de la communauté dans son ensemble. Dans le cadre d'une approche plurielle, les médias peuvent jouer un rôle important dans le changement des attitudes au sujet de l'égalité hommes-femmes, et de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique.
6. **Passerelles entre groupes et communautés.** Pour lutter contre les préjugés conservateurs qui limitent la participation des femmes à la vie publique, des liens peuvent être établis entre les groupes de femmes et les dirigeants religieux qui sont en faveur de politiques inclusives basées sur une interprétation tolérante et ouverte de la loi charia.
7. **Promotion de l'agenda femmes, paix et sécurité.** L'implication des femmes dans la prévention des conflits et les initiatives de paix à travers le Sahel représente une condition essentielle pour la paix, la stabilité et le développement durables dans la région, ce qui exige la mise en œuvre effective de l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité formalisé par la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Introduction

L'insécurité au Sahel est aggravée par une crise socio-économique persistante. Les peuples du Sahel, qui ont été touchés par des rébellions récurrentes, un afflux d'armes à la suite de la révolution libyenne en 2011, une intensification du trafic de drogue et de l'extrémisme violent, souffrent également d'un sous-développement chronique, d'une insécurité alimentaire persistante, de mauvaises conditions climatiques et de nouvelles menaces posées par une migration clandestine de plus en plus dangereuse vers l'Europe. De plus, la fracture entre les citoyens et une élite politique distante et parfois prédatrice affaiblit davantage le tissu social et freine les efforts de consolidation de la paix et de développement durables dans la région. Cette situation se traduit par une marginalisation politique et économique endémique d'une grande partie de la population, en particulier les femmes et les jeunes.[1]

En Afrique et au Sahel, les femmes et les jeunes se sont souvent mobilisés pour soutenir les principaux acteurs politiques, en majorité des hommes, sans que cette mobilisation ne se transforme nécessairement en une véritable participation à la vie politique. Dans la mesure où les partis politiques contrôlant l'accès au pouvoir tendent à restreindre l'espace nécessaire à une participation efficace de ces groupes, les femmes se sont souvent impliquées dans des organisations de la société

1 La définition des jeunes est tirée de la Charte africaine de la jeunesse qui considère qu'un jeune est toute personne âgée de 15 à 35 ans, laquelle charte est disponible en anglais à http://pages.au.int/sites/default/files/African%20Youth%20Charter%20English_0.pdf .

civile.[2] Cependant, au Mali, au Niger et au Sénégal, les trois pays examinés dans ce rapport, des défis persistants sur les plans juridique, socio-économique et culturel se traduisent par l'exclusion des femmes des processus de prise de décisions politiques ayant un impact sur leur vie et leur communauté.

Les femmes et les jeunes représentent la vaste majorité de la population dans la plupart des pays du Sahel. Au Mali par exemple, 5 millions de personnes sur les 15,4 millions de Maliens avaient entre dix et vingt-quatre ans en 2010, un chiffre qui devrait passer à 7,9 millions d'ici 2025 et à 13 millions d'ici 2050.[3] En dépit de l'explosion démographique des jeunes, définie comme « une tendance démographique où la proportion des personnes âgées de quinze à vingt-quatre ans dans la population augmente de manière significative par rapport à d'autres tranches d'âges »[4], l'implication des jeunes hommes et femmes dans les processus démocratiques, politiques et de gouvernance reste marginale. De ce fait, un nombre disproportionné de jeunes sous-employés et sous-éduqués, en particulier des hommes, sont exposés à la radicalisation et peuvent facilement devenir une source d'instabilité sociale et politique.

Ce rapport vise à faciliter une meilleure appréhension de l'écart entre les dirigeants élus et la société civile, en particulier les femmes et les jeunes dans la région sahélo-saharienne (appelée le Sahel pour plus de concision), et à identifier les moyens de mieux tirer parti des contributions des jeunes et des femmes dans les efforts de développement et de consolidation de la paix aux niveaux local, national et régional. Ce rapport est basé sur des entrevues avec des femmes, des jeunes, des représentants des gouvernements, ainsi que des représentants d'organisations locales et internationales qui ont été menées au Mali, au Niger et au Sénégal en mai 2014. Le rapport se base aussi sur les opinions exprimées lors d'un symposium régional sur la question organisé au Maroc en juin 2014. À l'issue du symposium, les participants ont convenu de la création d'une plate-forme indépendante consacrée à la réflexion et aux échanges appelée Le Groupe citoyen des 33 (GC33)[5].

La première section de ce rapport identifie les principaux facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels qui entravent la participation citoyenne des femmes et des jeunes au Sahel. Le rapport examine ensuite les diverses initiatives entreprises par les groupes de femmes et de jeunes, avec le soutien des gouvernements et des partenaires régionaux et internationaux, visant à surmonter les défis liés à la participation politique. Pour finir, le rapport se penche sur des approches novatrices développées aujourd'hui à travers le Sahel pour améliorer la participation citoyenne des femmes et des jeunes.

Défis liés à la participation politique

La détérioration de la confiance entre dirigeants élus et citoyens, omniprésente dans les relations entre l'État et la société à travers le monde entier, a provoqué un rejet de la politique par de nombreux citoyens. Ce problème est particulièrement évident parmi les jeunes du Sahel, où les activités politiques sont perçues par beaucoup comme entachées de corruption et, pour certains, comme un moyen d'enrichissement rapide. En même temps, dans la plupart des pays du Sahel, des années de mauvaise gouvernance et l'absence de l'État de droit ont brouillé la démarcation entre l'entité de l'État et le gouvernement qui est à sa tête. De ce fait, la stabilité de l'État est menacée à chaque changement de gouvernement.

Dans ce contexte, l'affaiblissement continuel des institutions publiques et l'échec de ces dernières à restaurer une certaine cohésion sociale face à l'intensification des tensions montrent le besoin d'une participation effective des citoyens à la vie publique, en particulier les femmes et les jeunes,

2 Union européenne, Bureau de l'envoyé spécial du secrétaire général pour le Sahel et ONU Femmes, rapport de synthèse de la conférence de haut niveau intitulée « Femmes, stabilité et développement au Sahel » à Bruxelles, le 9 avril 2013.

3 Population Reference Bureau du Fonds des Nations unies pour la population, « Rapport sur le statut des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne, Possibilités et Enjeux », 2012, disponible en anglais à www.prb.org/pdf12/status-report-youth-subsaharan-Africa.pdf .

4 Isabel Ortiz et Matthew Cummins, « When the Global Crisis and Youth Bulge Collide: Double the Jobs Trouble for Youth », document de travail de politique sociale et économique, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), New York, février 2012.

5 Le groupe servira de forum virtuel pour les trente-trois participants de la société civile qui se sont réunis à Rabat afin de partager des informations, de produire des études et de formuler des recommandations sur les questions liées au Sahel et au Maghreb, de servir de lien avec les médias, et d'agir en tant que mécanisme de consultation pour le choix des thèmes, des objectifs et du contenu de futures réunions.

pour une paix, une sécurité et un développement durables aux niveaux national et régional.

Les femmes et les jeunes jouent un rôle significatif dans la mobilisation de soutien en faveur des candidats politiques. Cependant, ils restent en grande partie exclus des postes et processus officiels de prise de décisions, ou n'y ont qu'un accès limité. De plus, alors même que les femmes sont affectées de manière différentielle par les conflits, leur protection dans les contextes de conflit et leur participation aux initiatives de paix et de prévention des conflits restent au mieux marginales. Divers facteurs politiques, socio-économiques et culturels continuent à freiner la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques et de paix, perpétuant le fossé qui existe entre les attentes des citoyens, et les pratiques et résultats de la gouvernance.

FACTEURS POLITIQUES

Malgré les gains relatifs dont ont bénéficié les femmes dans les sphères éducatives et professionnelles et qui leur ont permis de faire avancer leurs carrières politiques, elles demeurent sous-représentées aux niveaux politiques les plus élevés à travers le monde, y compris au Sahel.[6] La domination du monde politique par des élites masculines et plus âgées reste un obstacle majeur à une participation citoyenne réelle des femmes et des jeunes. Du fait du quasi monopole et de longue date des hommes sur le pouvoir politique, les femmes et les jeunes ont des difficultés à se faire entendre. Au Mali par exemple, un système de quotas de femmes susceptible d'augmenter leur représentation a été rejeté par le Parlement en 2006.[7] De ce fait, les femmes représentent seulement 10 % des parlementaires, un chiffre qui a décliné au fil des trois dernières législatures. Les femmes continuent aussi à être marginalisées au sein du gouvernement. Elles représentent 16 % des ministres, et le gouvernement nommé en avril 2014 ne comprenait que cinq femmes sur trente-et-un ministres. D'autres institutions publiques, telles que le Conseil social et économique, sont aussi dominées par les hommes. Dans ce contexte, le budget limité alloué au ministère de la Population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant s'avère insuffisant (0,25 % du budget national).

Au Sénégal, l'adoption d'une loi sur la parité en 2010 n'a peut-être pas conduit à la parité, mais elle a permis l'élection d'un nombre record de femmes au Parlement en juillet 2012. Une femme, Aminata Touré, est devenue Premier ministre en septembre 2013, avant d'être relevée de ses fonctions par le président en juin 2014. Cinq femmes faisaient partie du cabinet de trente-deux ministres de Mme Touré, et huit femmes faisaient partie du cabinet de trente-trois membres nommé en juillet 2014 et dirigé par Mahammed Boun Abdallah Dionne. La parité est loin d'être atteinte dans plusieurs institutions de l'État, y compris le bureau de l'Assemblée nationale (bureau chargé d'organiser les délibérations de l'Assemblée et de gérer ses services). Beaucoup reste à faire pour que la parité entre les sexes devienne une réalité pour les femmes sénégalaises. De même, les jeunes représentent de 2 % à 3 % des parlementaires, un niveau minimal de participation qui n'encourage pas les législateurs à accorder beaucoup d'attention à leurs priorités et à leurs préoccupations.

Au Niger, d'après les observateurs nationaux et internationaux interrogés pendant l'étude de terrain de l'auteur à Niamey en mai 2014, l'élite politique dans le pays est composée d'environ 400 acteurs clés qui se relaient au gouvernement depuis les premières élections démocratiques en 1993, et ce groupe est dominé au sommet par des hommes plus âgés. En dépit d'une participation politique établie de longue date et de l'adoption d'une loi sur les quotas de femmes en 2000, la représentation des femmes nigériennes au Parlement reste extrêmement faible. Les femmes représentaient à peine 13 % des parlementaires après l'élection de 2011. Au gouvernement, les femmes représentaient sept des trente-sept membres du cabinet en 2014.

Les hommes plus âgés, à la tête des partis politiques, sont souvent ceux qui établissent et contrôlent les listes électorales, et de ce fait perpétuent le cercle vicieux de la marginalisation. Au Mali par exemple, les femmes ont raconté avoir été exclues de meetings politiques où des décisions politiques étaient prises tard le soir. Dans certains cas, cette situation a provoqué l'altération de listes

6 Inter-Parliamentary Union, « Women in Politics Map: 2014 », disponible à www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap14_en.pdf .

7 University of Florida Center for African Studies and Department of Political Science, « Le quota des femmes et la question de la représentation : Mali », Trans-Saharan Elections Project, disponible à http://sahelresearch.africa.ufl.edu/tsep/themesissues/femmes-representation/mali/?lang=fr .

électorales établies. Dans d'autres cas, les femmes ont été présentées comme candidates sur une liste à des postes qui ne leur permettaient tout simplement pas d'être élues. De plus, certaines femmes ont signalé avoir reçu des demandes de paiement afin d'être listées comme candidates, tandis que des candidats masculins plus établis recevaient des subventions de campagne de la part de leur parti politique. Les candidates n'avaient pas toujours les ressources nécessaires pour couvrir ces dépenses, ce qui a d'autant plus accentué leur marginalisation. Ces limites furent aggravées par des pratiques d'achat de voix. Dans certaines régions du Mali et du Niger, des candidates ont signalé s'être trouvées face à des opposants politiques qui n'hésitaient pas à distribuer des denrées telles que du savon, du sel et des tissus aux électeurs, des transgressions qui ne pouvaient pas toujours être sanctionnées.

Les jeunes et les femmes ont souvent été récupérés au profit d'une participation purement symbolique, ce qui soulève des questions quant à la qualité de leur représentation. Au Mali et au Niger, les femmes ont avoué être préoccupées par le fait que celles qui avaient été sélectionnées par les partis pour se présenter aux élections parlementaires ou pour faire partie du gouvernement ne jouissaient pas souvent des capacités et de l'expérience nécessaires pour participer de manière significative aux débats politiques et aux processus de prise de décisions. À ce titre, les femmes consultées pour ce rapport ne se sentaient pas représentées de manière efficace par celles élues ou nommées. Cette préoccupation fut aussi exprimée à la suite des élections législatives de juin 2014 en Libye, où certaines femmes ont estimé que certaines des trente élues au Conseil des représentants avaient été imposées à leurs électeurs par des partis politiques et ne bénéficiaient pas d'un soutien populaire.[8] Tant au Mali qu'au Niger, les femmes leaders politiques ont indiqué que les femmes sélectionnées sur certaines listes électorales étaient souvent celles prêtes à obéir aux leaders masculins. L'expertise des femmes reste marginalisée et celles qui sont à même de défendre leurs propres priorités sont souvent laissées à l'écart.

L'échec de la mise en œuvre de diverses politiques nationales et internationales susceptibles d'améliorer la participation politique des femmes démontre l'intérêt limité qu'ont les détenteurs du pouvoir à le partager avec les femmes. Au Mali, les personnes interrogées ont attribué ce défaut de mise en œuvre au fait que les institutions les plus élevées du pays demeurent dirigées par des hommes. En dépit de politiques de décentralisation élaborées, par exemple, visant à améliorer la démocratie et le principe de rendre des comptes, la réalité est que les femmes restent en grande partie exclues de la gouvernance locale. De ce fait, leurs préoccupations ou celles d'autres populations vulnérables sont souvent négligées.

De plus, en dépit de l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU en 2000 et des résolutions ultérieures qui ont renforcé l'agenda international sur les femmes, la paix et la sécurité, la participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits accuse toujours un retard. En Afrique de l'Ouest et en particulier au Sahel, les groupes de femmes de la société civile ont observé que les pays de la région n'avaient jusqu'à présent pas réussi à mettre ces résolutions en œuvre, un échec qui requiert des stratégies supplémentaires.

FACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Outre les obstacles politiques au Mali, au Niger et au Sénégal, des facteurs sociaux et économiques contribuent aussi à entraver la participation citoyenne des femmes et des jeunes. Compte tenu d'attitudes patriarcales persistantes, les femmes qui vivent dans des régions rurales, en particulier au Mali et au Niger, restent souvent à l'arrière-plan en raison de l'opposition de leur mari à ce qu'elles jouent un rôle de leader politique.

Pour la plupart des femmes et des jeunes, les contraintes financières liées à une pauvreté répandue, un manque d'autonomie financière et une marginalisation économique les empêchent de s'impliquer de manière significative dans la vie politique. Au Sénégal et à travers le Sahel, les femmes gagnent en général deux fois moins que les hommes. Les femmes font aussi face à une discrimination persistante en matière d'accès à l'éducation et elles courent davantage le risque d'être analphabètes. Pour les jeunes hommes et femmes qui ont pu avoir accès à une éducation, leur expéri-

8 Discussion lors de la réunion régionale sur le thème « Stabilité au Sahel et au Maghreb : le rôle des femmes, des jeunes et des sages », Rabat, Maroc, 16 juin 2014.

ence scolaire est souvent déconnectée du marché du travail et ne leur offre que des perspectives limitées en matière d'emploi. Cette marginalisation économique rend la participation politique difficile, et contribue à exclure davantage de jeunes hommes et femmes de tous âges d'autres formes de dialogue social et d'influence tant comme travailleurs qu'employeurs.

Au Sénégal, les perspectives pour les femmes étant limitées sur le marché de l'emploi formel, plus de 80 % des travailleurs dans l'économie parallèle sont des femmes, et ces dernières doivent faire face à la violence, au harcèlement et à de faibles salaires, tandis que leurs employeurs ne sont pas tenus d'appliquer les lois et politiques pertinentes susceptibles de les protéger et de les autonomiser. Au Mali, le projet de code de la famille de 2009 aurait accordé aux femmes plus de droits en reconnaissant les mariages laïcs, en faisant passer l'âge légal du mariage à 18 ans, en donnant aux jeunes filles des droits à l'héritage et en reconnaissant la femme comme étant l'égale de son mari au foyer. Cependant, ce code n'a pas été signé par le président d'alors Amadou Toumani Touré, qui subissait des pressions des groupes islamistes en faveur du rejet de ce projet de loi. Les femmes ont signalé que la volteface contre le projet de code a aussi eu un impact sur leur emploi, et plus de femmes ont quitté le marché du travail officiel pour accepter des emplois précaires, perdant ainsi toute forme de protection sociale.[9]

L'éducation reste une préoccupation majeure dans les trois pays. Tandis qu'au Sénégal plus de filles que de garçons sont désormais inscrites à l'école primaire,[10] la situation reste inversée au Mali et au Niger. Dans certaines régions du Mali, près de 80 % des femmes seraient analphabètes, en dépit du nombre croissant de jeunes filles ayant accès à l'éducation.[11] Le mariage et les grossesses précoces, néfastes à l'éducation et à la santé des jeunes filles, ainsi que la violence contre les femmes, entravent aussi la participation politique active des femmes. Au Niger, l'éducation des jeunes filles est encore plus compromise par une tendance religieuse de plus en plus conservatrice, dont les partisans ont fait pression sur le gouvernement pour obtenir le rejet d'un projet de loi en faveur de l'augmentation de l'âge minimum de la scolarité obligatoire. Ces menaces sur le droit des jeunes filles à l'éducation semblent s'intensifier tandis que l'éducation officielle perd de sa crédibilité. Dans cette situation, avec un taux de chômage élevé, les parents se posent des questions sur les raisons d'envoyer leurs enfants à l'école.

Ces obstacles à l'éducation ont un impact négatif sur l'accès des femmes à l'information et sur leurs compétences analytiques et en matière de communication, ce qui par conséquent les empêche d'offrir des alternatives claires et solides à des programmes politiques établis de longue date. Les femmes ont aussi signalé être entravées par leur manque de confiance en elles et par leurs difficultés à s'exprimer en public. De ce fait, malgré leur représentation même limitée au Parlement et au gouvernement, les femmes établissent rarement le leadership nécessaire pour promouvoir leurs intérêts communs.

OBSTACLES CULTURELS

Au Mali, au Niger et au Sénégal, plus de 90 % de la population s'identifie comme musulmane, et la religion exerce une influence critique sur les valeurs et attitudes sociales et culturelles. Certains responsables religieux conservateurs empêchent ou limitent la participation publique des femmes, du fait de leur ignorance, de traditions patriarcales ou d'interprétations misogynes des préceptes religieux. La politique est perçue par beaucoup comme un univers masculin et, dans certaines régions, les femmes sont découragées de s'y impliquer. Cette situation est de plus en plus en courante dans la mesure où, en raison du discrédit continu des gouvernements, les organisations religieuses conservatrices ont intensifié leurs stratégies de communication.

Au Sénégal, où une loi sur la parité homme-femme a été adoptée en 2010, certains observateurs

9 Entretien avec des représentants de l'Organisation internationale du travail à Dakar, au Sénégal en mai 2014. La nouvelle version du code reconnaissait uniquement les mariages laïcs, faisait passer l'âge légal du mariage à dix-huit ans, donnait aux jeunes filles des droits à l'héritage et faisaient des femmes les égales de leur mari au foyer.

10 59,6 % des garçons et 63,4 % des filles étaient scolarisés dans le primaire entre 2008 et 2012. Pour les études secondaires, le taux de scolarisation était de 34,9 % pour les garçons et de 32,3 % pour les filles. Voir UNICEF, « Senegal: Statistics », 27 décembre 2013, disponible à www.unicef.org/infobycountry/senegal_statistics.html#117 .

11 UNICEF, « Mali: Statistics », 27 décembre 2013, disponible à www.unicef.org/infobycountry/mali_statistics.html#117 .

ont signalé que la parité n'existe « que sur le papier ». La réalité reste extrêmement différente et ce contraste est encore plus accusé dans les régions rurales. Tandis que certaines femmes se sont révélées très actives et ont réussi à faire avancer l'égalité des genres, par exemple en participant aux activités de consolidation de la paix dans la région de la Casamance ou aux efforts de lutte contre la pauvreté dans leurs communautés, elles se heurtent encore à des obstacles quant à leur participation politique formelle. Dans la région de Touba au Sénégal, qui abrite traditionnellement la communauté religieuse mouride, les dirigeants religieux conservateurs ont réussi à empêcher les femmes de participer aux élections locales de juin 2014. Certaines femmes de la confrérie mouride ont elles-mêmes déclaré ne pas vouloir participer aux élections. Cependant, pour la plupart des Sénégalaises, la « question de Touba » va bien au-delà du statut des femmes et ces dernières citent la responsabilité de l'État dans l'attribution d'un statut spécial à cette cité religieuse.

Au Niger, où 70 % de la population souhaiterait voir l'application de la *charia*,[12] des croyances traditionnelles et religieuses conservatrices ont empêché l'adoption d'un code de la famille plus progressiste pendant les vingt dernières années. Le Niger a émis un nombre significatif de réserves lorsqu'il a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU en 1999. En 2006, le Parlement nigérien a rejeté une motion demandant la ratification du Protocole de l'Union africaine relatif aux droits des femmes en Afrique. À la fin de 2012, des groupes religieux conservateurs, y compris des associations de femmes et d'étudiants musulmans, ont réussi à bloquer l'adoption d'un projet de loi destiné à faire passer l'âge de fin de la scolarité obligatoire de douze à seize ans, et à protéger de ce fait les jeunes filles des mariages précoces. Environ 51 % des filles nigériennes entre dix et quinze ans n'ont jamais été scolarisées, tandis qu'un tiers des jeunes filles sont mariées avant l'âge de quinze ans, l'âge minimum légal pour le mariage des jeunes filles.[13] Les taux d'analphabétisme élevés, la pauvreté et les croyances conservatrices traditionnelles et religieuses ont augmenté le risque pour les filles de mariage et de grossesses précoces, et empêchent souvent les jeunes femmes d'accéder aux informations et aux services sociaux de base, limitant leur capacité à s'exprimer et à participer à part entière aux sphères publiques.

Au Mali, avant même le coup d'État militaire de 2012 et la crise dans le nord du pays, des pressions religieuses ont causé l'échec d'une révision du code de la famille. Tandis que la région du nord est considérée depuis longtemps comme étant l'une des zones sous influence religieuse la plus forte, l'insécurité liée à la crise y a aggravé des problèmes sociaux et culturels récurrents. Dans la région de Tessalit par exemple, la mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) a dû assurer la sécurité d'une femme candidate aux élections parlementaires de 2013 pendant sa campagne. À la suite de la crise, des groupes religieux s'organisent de plus en plus pour infiltrer les partis politiques et participer à la vie politique. Pour un observateur malien, le mélange des sphères religieuse et politique soulève de nouvelles questions, dans la mesure où la religion a toujours été considérée comme le dernier recours de la population contre l'injustice.

Tandis que les groupes islamistes continuent de nouer des alliances à travers le Sahel, les participants à l'étude de terrain ont souligné que les gouvernements et la société civile ne parviennent pas à dénoncer ces mouvements et à prendre les mesures appropriées pour lutter contre l'extrémisme religieux pendant qu'il est encore temps.

DÉFIS SPÉCIFIQUES AUX JEUNES

La participation des jeunes est souvent freinée par des règles électorales qui imposent des limites d'âge aux électeurs et aux candidats potentiels. Au Sénégal par exemple, il faut être âgé de vingt-cinq ans pour pouvoir se présenter aux élections parlementaires et trente-cinq ans pour les élections présidentielles.[14] De plus, à la différence des femmes qui peuvent bénéficier de systèmes de quotas ou de parité, les jeunes ne jouissent pas

12 Afrobarometer, « Results of the Fifth Series of Surveys in Niger: Fourth Dissemination », janvier 2014, disponible à www.afrobarometer.org/files/documents/media_briefing/ngr_r5_presentation4.pdf .

13 UNICEF, « Ending Child Marriage: Progress and Prospects », New York, 2014, disponible à http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Child-Marriage-Brochure-7_17-HR_164.pdf .

14 Voir Gouvernement du Sénégal, loi modifiée n° 2014-18 portant code électoral, Article LO.152 (15 avril 2014), disponible à www.gouv.sn/Loi-no-2014-18-du-15-avril-2014.html ; et Gouvernement du Sénégal, *Constitution de la République du Sénégal,* Article 28, disponible à www.gouv.sn/Titre-III-Du-President-de-la.html .

d'une politique de discrimination positive visant à améliorer leur participation. En fait, leur marginalisation à travers le Sahel semble causée par un manque de considération de la part des membres plus âgés de la société, la fracture entre les jeunes et le pouvoir politique, et les défis liés à l'éducation. Au Niger, ces difficultés sont aggravées par le nombre restreint de partis politiques, des ressources financières limitées et le coût élevé de la politique. Ces facteurs, ajoutés à la présence d'élites politiques campées sur leurs positions, perpétuent l'absence des jeunes des processus de prise de décisions et causent une grande frustration.

De plus, pour les politiciens plus établis, les jeunes leaders politiques manquent d'expérience, ce qui explique leur marginalisation. En réalité cependant, les jeunes aident souvent à mobiliser les électeurs et à assurer la gestion quotidienne des partis politiques. Leur implication limitée dans les processus de prise de décisions a conduit à un manque d'intérêt croissant des jeunes pour la politique, car cette partie de la population ne se sent pas représentée de manière adéquate par l'élite politique. Cette situation est d'autant plus évidente dans les contextes où les leaders politiques n'ont pas tenu leurs promesses électorales et ont, de ce fait, davantage endommagé leur crédibilité. De plus, en dépit de l'établissement d'institutions telles que des ministères de la Jeunesse, des conseils nationaux de la jeunesse ou des structures publiques liées à l'emploi des jeunes, la politisation de ces institutions et le manque de confiance qui en découle limitent l'efficacité de ces dernières.

L'insécurité et les risques de violence sont souvent associés au chômage des jeunes. La majorité des jeunes de la région restent exclus d'emplois de qualité et d'activités génératrices de revenus et, de manière plus générale, de toute intégration durable sur les plans social et économique. Dans le contexte d'une crise économique persistante, le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent s'avérer très dangereux s'ils ne sont pas résolus. Des jeunes sous-employés et au chômage risquent d'être victimes de manipulations politiques, et d'être recrutés par des groupes extrémistes et entraînés dans la violence.[15]

En fait, les groupes rebelles et islamistes à travers le Sahel ont exploité trois déficits régionaux supplémentaires pour recruter des jeunes : une participation citoyenne limitée dans la sphère politique, le sous-développement et un partage inéquitable des ressources, et des systèmes d'éducation faibles. L'insécurité et la violence dans le monde du travail, pour des jeunes qui sont principalement employés dans une économie parallèle, pourraient également conduire au recrutement de ces jeunes dans des activités violentes et illégales.

Enfin, les jeunes sans instruction et marginalisés sur le plan socio-économique dans les pays du Sahel prennent de plus en plus de risques pour traverser la Méditerranée, à la recherche d'un avenir meilleur en Europe ou pour traverser la frontière vers des pays tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana, ou encore l'Algérie et la Libye au Nord. Les multiples incidents de sécurité, cause de la mort de 600 migrants en mer en 2013, un chiffre qui est passé à 800 morts pendant la première moitié de 2014, exigent une réflexion plus profonde sur les questions soulevées par l'immigration africaine clandestine et les défis posés par cette immigration pour le développement à long terme du continent.[16]

Réponses à la marginalisation politique

RÉPONSES LOCALES : LES FEMMES

Du fait de leur marginalisation politique, les femmes ont développé des stratégies alternatives pour maximiser leur participation en se tournant vers les mouvements de la société civile, et elles sont impliquées activement dans des associations axées sur des questions telles que l'éducation, la santé et le développement. Ces expériences représentent un tremplin utile pour une plus grande implication des femmes dans le monde politique.

Accroissement de la participation politique au Niger

Au Niger, bien que les femmes restent moins

15 Henrik Urdal, « The Demographics of Political Violence: Youth Bulges, Insecurity and Conflict », dans *Too Poor for Peace? Global Poverty, Conflict, and Security in the 21st Century,* révisé par Lael Brainard et Derek Chollet (Washington, DC: Brookings Institution, 2007), pp. 90–100. Voir aussi « Understanding the Causes of Violent Extremism in West Africa », Irin News, 10 mai 2013, disponible à www.irinnews.org/report/98012/understanding-the-causes-of-violent-extremism-in-west-africa .

16 UNHCR, « UNHCR Calls for Urgent European Action To End Refugee and Migrant Deaths at Sea », 24 juillet 2014, disponible à www.unhcr.org/53d0e2d26.html .

visibles que les hommes, elles participent depuis longtemps à la sphère publique et ont trouvé des moyens novateurs de s'attribuer un espace pour participer au discours politique. Traditionnellement, les femmes de présidents et autres femmes liées aux leaders politiques ont exercé leur influence comme conseillères, éducatrices et avocates des causes sociales. Pendant les rébellions de 1990 et 2007 dans le pays, et lors de conflits communautaires occasionnels entre pasteurs et agriculteurs, les femmes ont joué un rôle important, non pas simplement en subvenant aux besoins de leur famille, mais aussi en recueillant des informations et en contribuant financièrement à l'achat d'armes. Plus récemment, les femmes nigériennes ont joué un rôle en tant que syndicalistes et militantes politiques. Petit à petit, ce type d'activités a facilité leur engagement politique officiel et un plus grand nombre de femmes se sont activement impliquées dans le monde politique. Deux femmes sont à la tête de partis politiques, et l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Aïchatou Mindaoudou Souleymane, a été nommée Représentante spéciale du Secrétaire-général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire en 2013. Hadiza Souna, qui dirige l'un des partis politiques nigériens, a expliqué qu'elle avait créé son parti pour encourager les femmes à voter, et montrer que les femmes pouvaient occuper des postes de prise de décisions à un niveau élevé.

Un certain nombre d'initiatives permettent d'accroitre la participation politique et l'autonomisation économique des femmes au Niger. Alternative Espaces Citoyens, un groupe de la société civile qui gère plusieurs stations de radio et un journal, mobilise ses médias pour soutenir des femmes candidates depuis les élections parlementaires et locales de 2009. Sur les quinze femmes candidates dont les campagnes furent alors soutenues, dix furent été élues au Parlement. En outre, des associations de femmes ont fourni des microcrédits aux candidates afin d'encourager leur participation. Des partenaires de développement ont mis en œuvre des programmes de formation visant à renforcer les capacités des femmes élues au Parlement et aux conseils locaux. Par exemple, le National Democratic Institute (NDI) a soutenu les femmes parlementaires afin de les sensibiliser à la question du genre dans les procédures budgétaires et législatives. Ces initiatives de renforcement des capacités ont contribué à aider les femmes à renforcer leurs positions au sein de leurs partis politiques.

Le Niger a adopté une loi sur les quotas de participation féminine en juin 2000, laquelle fixe un quota de 10 % pour les femmes élues au Parlement et un quota de 25 % pour la nomination de femmes au gouvernement et à des positions de haut niveau dans l'administration publique.[17] De ce fait, la représentation des femmes au Parlement est passée de 1,2 % en 1999 à 12,4 % en 2004, et enfin à 13 % après les dernières élections en 2011. En 2014, seize femmes siégeaient au Parlement et sept femmes se trouvaient au gouvernement. Cette participation accrue a contribué à une augmentation du nombre de lois protégeant les femmes de la violence. En outre, les femmes ont utilisé la Journée nationale de la femme, célébrée tous les ans le 13 mai, afin de faire pression sur le gouvernement pour faire passer le quota actuel de femmes de 10 % à 30 %. La promesse du gouvernement de répondre à cette demande reste à être concrétisée.

Le Niger est l'un des pays de la région à avoir développé une stratégie nationale pour la sécurité et le développement qui tient compte le rôle des femmes, par exemple, en mettant l'accent sur leur accès à l'emploi et à l'aide socio-économique.[18] De plus, la Haute autorité à la consolidation de la paix, établie par le Niger en octobre 2011 pour encourager une culture de paix, de confiance, de dialogue et de tolérance entre les diverses communautés du pays, appuie des activités visant à améliorer la participation des femmes aux initiatives de paix. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits. Une aide a également été fournie à travers des programmes de formation et des activités génératrices de revenus. En dépit de ces initiatives, la question d'une réelle représentation des femmes, en particulier au Parlement, reste sans réponse, et la participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de prévention des

17 Alice Kang, « The Effect of Gender Quota Laws on the Election of Women: Lessons from Niger », Faculty Publications: Political Science, Paper 56, University of Nebraska–Lincoln, avril 2013, disponible à http://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1057&context=poliscifacpub .

18 République du Niger, Cabinet du Premier ministre, « Stratégie pour la sécurité et le développement des zones sahélo-sahariennes », octobre 2011, disponible en anglais à http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/sds_version_english.pdf .

conflits aux niveaux national et régional doit être renforcée.

Sénégal : plaidoyer pour des élections pacifiques

Le Sénégal a adopté une politique nationale du genre en 2008. Après des années de mobilisation, d'information du public et de sensibilisation dans les zones rurales et urbaines, les femmes ont aussi réussi à faire adopter une loi sur la parité en mai 2010. La loi a facilité une meilleure représentation des femmes au Parlement. De ce fait, 64 femmes parlementaires ont été élues sur les 150 représentants au Parlement en 2012, faisant passer le taux de représentation des femmes de 18 % à 43 %. L'exigence de listes paritaires pour les élections locales de juin 2014 a permis de continuer à améliorer la représentation politique des femmes. Cependant, ces gains démocratiques restent fragiles et les Sénégalaises conviennent qu'une plus grande sensibilisation et un dialogue permanent entre tous les acteurs de la société sont nécessaires pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et la participation des femmes.

À cet égard, les femmes sénégalaises ont établi une plateforme de veille pour prévenir la fraude électorale et les conflits pendant les élections parlementaires présidentielles de 2012. La plateforme a été mise sur pied en réponse aux tentatives du gouvernement de modifier les règles électorales. Le mécanisme est né des efforts combinés d'un mouvement interne et spontané de femmes désireuses de faire avancer la paix dans le pays, et de la campagne menée par l'Union africaine intitulée « Le genre : mon agenda », axée sur la promotion d'une plus grande participation des femmes aux processus de paix en Afrique. La plateforme de veille sénégalaise compte environ soixante membres, dont la plupart sont des associations de femmes, sous l'égide de Femmes Africa Solidarité, une organisation africaine dotée d'une grande expérience dans la gestion des conflits sur le continent.

Un certain nombre d'activités ont été entreprises pendant et après les élections, dont des consultations et des sessions de formation. Les consultations ont résulté en une stratégie axée sur les 3-M : la mobilisation, la médiation et le monitoring. Les femmes et les jeunes ont été mobilisés à la base pour participer activement au processus électoral. En tant que femmes, sœurs et filles de politiciens, les femmes ont aussi été mobilisées pour transmettre des messages de la société aux leaders politiques et apaiser les tensions. De plus, une salle de veille a été établie pendant les élections pour être gérée par des femmes dotées de la formation et de l'équipement appropriés. Ces initiatives furent lancées une nouvelle fois avant les élections locales de juin 2014.

La plateforme de suivi des élections et la présence d'observatrices électorales formées se sont avérées utiles pour apaiser les tensions et encourager les femmes à se rendre aux urnes. En s'exprimant sur des fraudes potentielles, telles que l'achat de voix, la plateforme a aussi joué un rôle de dissuasion qui a bénéficié de l'appui des autorités nationales. La plateforme a facilité la signature d'un accord entre les leaders politiques femmes et la société civile, symbolisant leur engagement commun pour la paix. Ces expériences ont été partagées avec des femmes de l'Afrique de l'Ouest, y compris des femmes de Côte d'Ivoire, de Gambie, de Guinée, du Libéria, du Mali, de Mauritanie et de Sierra Leone. De plus, encouragées par la formation dont elles avaient bénéficié pour soutenir la plateforme, certaines jeunes femmes ont découvert un intérêt pour la politique et se sont par la suite présentées aux élections en 2014.

Outre la plateforme, les femmes sénégalaises ont organisé des manifestations pacifiques pour prévenir la violence électorale et apaiser les tensions sociales avant les élections présidentielles de 2012, notamment à travers le « mouvement blanc ». Habillées de blanc, près de 2 000 femmes ont participé à des caravanes pour la paix dans diverses régions du pays.

Mali : soutien aux femmes en politique

En dépit de l'adoption par les partis politiques maliens d'un système de quotas volontaires pour augmenter la participation des femmes, ces dernières ne détiennent toujours que 10 % des sièges au Parlement, un pourcentage qui est encore plus bas au niveau local. Cette situation persiste en dépit des efforts des femmes visant à mettre fin à la crise de 2012 : des femmes ont organisé des manifestations pour revendiquer leurs droits ; elles sont allées jusqu'au Burkina Faso et ont fait

pression sur les divers acteurs pour être impliquées dans les négociations de paix de Ouagadougou ;[19] elles ont aussi fait pression sur les chefs d'État d'Afrique de l'Ouest et sur le Conseil de sécurité de l'ONU pour les sensibiliser à leur situation. Conscientes que l'égalité entre les sexes est en grande partie un processus endogène, les femmes maliennes ont tenté d'utiliser le contexte post conflit pour accélérer le changement. Le gouvernement ainsi que les organisations locales et internationales ont soutenu ces efforts des femmes visant à améliorer leur participation citoyenne.

Dans le cadre des efforts entrepris par le gouvernement, le ministère malien de la Femme, de l'enfant et de la famille a identifié un certain nombre de priorités pour 2014. Ces priorités incluent un révision du plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, et un plan d'action 2014-2018 lié à la Politique Nationale Genre. Rédigée avec le soutien de la société civile, la politique malienne sur le genre a été adoptée en 2010. Cette politique offre un cadre conceptuel et opérationnel visant à accélérer le développement humain et économique du Mali à travers la promotion de l'égalité des genres. Elle a le potentiel de répondre aux préoccupations des femmes et elle a été complétée par l'établissement d'un fonds de l'autonomisation des femmes en 2011, lequel représentera son principal instrument de financement. Cependant, pour la société civile, aucune volonté politique claire ne s'est dégagée pour promouvoir la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, et ces défis ont été aggravés par la crise de 2012. De plus, de nouvelles exigences ont émergé dans le contexte post conflit, dont la participation des femmes au dialogue national et au processus de médiation, et elles ne doivent pas être négligées.

Axé sur la participation politique des femmes, le ministère de la Femme s'est efforcé de faire du droit des femmes de participer aux élections une réalité. Il a procédé en aidant les candidates à travers des sessions de formation, la préparation et la dissémination de brochures, et par l'appui à des campagnes de mobilisation des femmes et des groupes de la société civile. Le ministère a aussi contribué à l'organisation de visites d'études dans des pays voisins, tels que le Sénégal, où les femmes maliennes ont pu observer le fonctionnement de la plateforme sénégalaise de veille pour les élections.

En complément des initiatives du gouvernement, le Centre malien pour le dialogue interpartis et la démocratie (CMDID), une plate-forme qui rassemble plus de soixante partis politiques du gouvernement et de l'opposition, œuvre pour l'émergence politique des femmes et des jeunes. Le CMDID a renforcé les capacités politiques des femmes, a contribué à la mobilisation des citoyens et a accompagné les candidates femmes, en particulier en les aidant à accéder aux ressources nécessaires et en soutenant la distribution de cartes d'électeurs dans les zones rurales. Par conséquent, l'augmentation du nombre de candidates aux élections locales a été constatée. Les femmes sont devenues plus conscientes de leur rôle et elles se sont engagées plus facilement pour défendre leurs priorités. Avec l'assistance d'ONU Femmes, le CMDID a lancé divers programmes de plaidoyer au sein des partis politiques avant les élections municipales prévues pour avril 2015. Avec l'engagement des partis politiques, ces programmes visent à encourager les positions des femmes sur les listes électorales.

Les organisations de la société civile, telles que la branche malienne de Women in Law and Development in Africa (WILDAF), un réseau panafricain de promotion des droits de la femme, ont aussi lancé des programmes de sensibilisation sur la nécessité des femmes de s'impliquer. Les femmes candidates ont reçu une formation. WILDAF a aussi mobilisé ses membres pour soutenir la campagne de plusieurs candidates grâce à l'organisation de programmes diffusés à la radio, l'impression d'affiches et l'achat de T-shirts. L'approche de WILDAF a consisté à améliorer la participation des femmes à tous les postes de prise de décisions, y compris par exemple ceux liés à la gestion des écoles, des centres de santé et des points d'eau. Pour garantir le succès de cette approche et mobiliser des appuis, des groupes de discussions ont été organisés entre des leaders traditionnels et religieux, des groupes de jeunes et de femmes elles-

19 Signé entre le gouvernement malien et les groupes touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad, l'accord de Ouagadougou du 18 juin a permis un cessez-le-feu immédiat, ouvert la voie à la tenue des élections présidentielles en juillet 2013 et amené les parties à discuter de paix durable à travers un dialogue inclusif prévu après les élections. Voir Institute for Security Studies, « A Tenuous Solution in Mali: Between Internal Constraints and External Pressures », ECOWAS Peace and Security Report Series, numéro 5, juillet 2013.

mêmes. Pendant la crise de 2012, l'organisation a offert des aides aux femmes du nord du Mali qui étaient victimes de violence, et une unité d'assistance juridique a été établie pour conseiller et aider les victimes.

Grâce à d'autres initiatives axées sur l'amélioration de la participation citoyenne des femmes, une plateforme de veille pour les élections a été établie, soutenue par la MINUSMA ainsi que d'anciens membres du Parlement et d'autres groupes. Des organisations locales, dont WILDAF et un réseau axé sur la protection des droits de la femme et de l'enfant appelé Groupe Pivot Droit et Citoyenneté des Femmes, ont participé au recrutement de coaches qui ont accompagné les femmes candidates. ONU Femmes a fourni un appui financier et technique à trente candidates et le Groupe Pivot a appuyé cinq autres candidates. De ce fait, sur les quatorze femmes élues au Parlement en novembre 2013, onze furent soutenues par la plateforme électorale. Un tel appui conjoint devrait être poursuivi, y compris pour les élections locales qui ont un potentiel fort d'améliorer la représentation des femmes du fait de la proximité entre candidates et électorat. De plus, les femmes maliennes ont posé une demande aux partenaires de développement d'exercer plus de pression sur le gouvernement pour garantir que leur engagement politique bénéficie de soutien au-delà de projets de formation répétés. Ces partenaires furent eux-mêmes sollicités afin de fournir davantage d'assistance financière aux femmes candidates en vue de couvrir leurs dépenses de campagne et d'améliorer leur participation.

Par rapport à la crise récente, le National Democratic Institute (NDI) a offert un soutien technique au Cadre de concertation des femmes des partis politiques au Mali, une coalition rassemblant des femmes d'environ cinquante partis politiques qui s'est avérée être un médiateur important pendant la crise. Dans le contexte post conflit, le NDI accompagne le chapitre malien du Réseau paix et sécurité des femmes de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour garantir que les femmes participent activement aux efforts en cours de réconciliation nationale. À cet égard, un projet est mis en œuvre pour recueillir les préoccupations et les priorités des femmes à travers le pays, et présenter ces résultats à la future Commission vérité, justice et réconciliation. À travers ce projet et au delà des approches traditionnelles de renforcement des capacités, le NDI essaye de faciliter des interventions spécifiques aux femmes, afin d'améliorer l'image de ces dernières et potentiellement leur rôle dans la société.

Parité par rapport à quotas de femmes au Mali

En définissant des stratégies qui visent à améliorer la participation politique des femmes, les femmes du Sahel, et en particulier du Mali, se doivent de décider entre la parité hommes/femmes ou un quota de femmes, deux mécanismes qui permettant d'accélérer l'équilibre des genres dans le monde politique[20], quelle serait la meilleure stratégie pour améliorer leur représentation aux niveaux national et local. En tenant compte des reculs antérieurs des droits de la femme et des principaux acteurs politiques au Mali, les partisans des quotas de femmes estiment que le moment n'est pas encore venu pour un changement contraire aux réalités sociales et politiques. D'après eux, la parité pourrait être officialisée sur le papier, sans pour autant qu'elle ne soit mise en œuvre en pratique. De ce fait, il semblerait plus stratégique de faire pression pour une loi sur les quotas afin d'améliorer la représentation des femmes dans le monde politique. Cette position est partagée par le ministère malien de la Femme qui a suggéré un quota de 35 % pour la représentation des femmes, avec un positionnement alternatif des femmes et des hommes sur les listes électorales. Ce processus est considéré comme une étape susceptible de conduire à la parité d'ici 2018.

Cependant, au vu des résultats médiocres d'une campagne de plusieurs décennies visant à faire avancer les femmes dans le monde politique, d'autres femmes maliennes sont convaincues de ne pas avoir d'autre choix que d'exiger une loi sur la parité. Pour ce groupe, les femmes maliennes subissent le contrecoup de la récente crise. Alors que le pays émerge du conflit et que des décisions sont prises pour définir « un nouveau Mali », elles

20 International IDEA, université de Stockholm et Union interparlementaire, « QuotaProject: Global Database of Quotas for Women », disponible à www.quotaproject.org/aboutQuotas.cfm .

sont convaincues que le moment est venu de se battre pour la parité. Les militantes maliennes en faveur d'une loi sur la parité ont aussi fait référence à la Déclaration solennelle de l'Union africaine de 2004 sur l'égalité entre les hommes et les femmes, par laquelle les dirigeants africains se sont engagés à élargir et promouvoir le principe de parité hommes/femmes dans tous les organes de l'Union africaine, les communautés économiques et régionales et aux niveaux local et national en collaboration avec les partis politiques et les parlements nationaux.[21] Sur cette base, les gouvernements devraient être tenus responsables des engagements auxquels ils se sont volontairement soumis, avec leurs partenaires internationaux soutenant les efforts nationaux de mise en œuvre.

De manière plus générale en Afrique de l'Ouest, à la suite de la création par Femmes Africa Solidarité d'un groupe sur les femmes, la paix et la sécurité en 2009, l'ONU a encouragé l'établissement de représentations de groupes dans chaque pays. Une base de données régionale a été établie avec l'aide du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). Des réunions par vidéoconférence sont organisées tous les deux mois afin de renforcer le réseautage et le partage d'informations. Outre des programmes de renforcement des capacités, ces initiatives encouragent la mise en œuvre effective des diverses dispositions de l'agenda international femmes, paix et sécurité, leur suivi adéquat aux niveaux national, régional et international et leur examen régulier. Le réseau cherche de plus à améliorer les possibilités pour les femmes de participer à la prévention des conflits et aux processus de paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Avec le soutien de l'UNOWA, les femmes de la région ont milité en faveur de l'adoption d'un plan d'action sous-régional pour la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Sur les quinze pays de la CEDEAO, seuls le Bénin, le Cap Vert et le Niger n'ont toujours pas adopté de plan d'action national pour la mise en œuvre de cette résolution historique.

Ces efforts visant à améliorer la participation des femmes aux processus politiques et de consolidation de la paix au Sahel sont complétés par des initiatives visant à améliorer l'implication des jeunes.

RÉPONSES LOCALES : LES JEUNES

Pour lutter contre les frustrations causées par l'exclusion politique et les risques que présentent pour les jeunes les idéologies extrémistes, les groupes terroristes et les trafiquants d'armes, de drogue et d'êtres humains à travers le Sahel, des efforts se sont intensifiés pour améliorer la participation des jeunes à la démocratie et à la gouvernance.

Au Mali, l'établissement du groupe Démocratie 101 a fourni à des jeunes militants une plateforme pour se mobiliser avant les élections de 2013 et faciliter l'inscription des électeurs à travers des distributions de cartes d'électeurs, la confirmation de l'inscription sur les listes électorales et des encouragements pour amener la population à voter. Pendant les élections, l'organisation a géré une permanence téléphonique d'information des électeurs qui aurait reçu plus de 14 000 appels. La participation des jeunes est passée de 9 % à 13 % pendant les dernières élections présidentielles, un résultat que Démocratie 101 attribue aussi à son travail de plaidoyer.[22] Après les élections, les jeunes Maliens ont lancé des pétitions et organisé des manifestations demandant au nouveau gouvernement de tenir ses promesses électorales et de garantir leur participation à la mise en œuvre de programmes pertinents. De plus en plus, un forum social de jeunes appelé « le grin » permet de discuter de politique, y compris du rôle des élus.

Après avoir conclu qu'une meilleure gestion des facteurs de conflit sous-jacents aurait pu prévenir la crise de 2012 au Mali, de jeunes leaders politiques se sont rassemblés pour établir un réseau multipartite avec la vision d'un État démocratique, capable de servir de plateforme de dialogue sur des questions d'intérêt national. Parmi ces questions, les jeunes politiciens ont identifié le combat pour plus d'inscriptions de jeunes sur les listes électorales, des efforts visant à promouvoir l'émergence politique des jeunes et des initiatives de

21 Union africaine, « Déclaration solennelle pour l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique », Troisième session ordinaire, Addis-Abeba, Éthiopie, du 6 au 8 juillet 2004, disponible en anglais à http://wgd.au.int/en/sites/default/files/Solemn%20Declaration%20on%20Gender%20Equality%20in%20Africa%20(SDGEA)%20-%20English.pdf .

22 Entretien avec des représentants de Démocratie 101, Bamako, Mali, mai 2014.

renforcement des capacités à partir de la base pour encourager la tolérance, le patriotisme et la laïcité de l'État. De plus, dans le contexte post conflit, le réseau souhaite faciliter la participation de la jeunesse malienne aux efforts en cours de réconciliation nationale. À cet égard, un document de plaidoyer pour la paix et la réconciliation a été élaboré, qui inclut des projets sur l'éducation sur la paix, la détection rapide de conflits et l'éducation civique.

Au Niger, les jeunes ont traditionnellement évité de s'impliquer en politique. Cependant, les jeunes interrogés à Niamey en mai 2014 ont démontré qu'ils comprenaient l'importance de leur implication politique, et participaient à des programmes de renforcement des capacités destinés à améliorer leur engagement politique. Plusieurs organisations travaillant avec des jeunes ont été établies dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la paix, entre autres, et plusieurs d'entre elles essaient d'améliorer la participation des jeunes aux efforts conjoints de développement et de paix. Par exemple, la Haute autorité à la consolidation de la paix du Niger met en œuvre un programme focalisé sur la stabilité à court terme qui cherche à soutenir et à renforcer la capacité de groupes vulnérables, dont les femmes et les jeunes. À travers son programme Jeunes, paix et développement, la Haute autorité à la consolidation de la paix appuie des activités génératrices de revenu. Le Mouvement des jeunes pour le développement et l'éducation citoyenne (MOJEDEC), un réseau de plus de 120 organisations de jeunes âgés de quinze à trente-cinq ans, facilite la formation entre pairs sur des sujets tels que la citoyenneté, le leadership, la résolution non-violente de conflits et l'établissement d'une culture de paix dans le pays. De plus, le MOJEDEC a développé des programmes d'alphabétisation et de gestion des affaires.

Les jeunes du Niger ont aussi développé des espaces destinés à des formes d'expression artistique et sociale qui sont utilisées pour un suivi citoyen de la gouvernance. Des programmes de radio offrent des plateformes tant à des jeunes leaders qu'à des jeunes sans éducation pour leur permettre de discuter de questions telles que la politique, les actualités et la santé reproductive par exemple. Alternative Espaces Citoyens, un groupe de la société civile au Niger, organise des formations à l'écriture et aux compétences analytiques pour les jeunes, ces derniers pouvant utiliser les journaux de l'organisation pour soulever des questions qui les préoccupent. De plus, la jeunesse nigérienne participe à des programmes de formation de la société civile visant à améliorer la participation citoyenne dans la préparation et la mise en œuvre de budgets au niveau communautaire. Des efforts axés sur la promotion de la bonne gouvernance incluent l'organisation de caravanes anticorruption et d'ateliers de formation sur la lutte contre la corruption. De plus en plus, les jeunes sont impliqués dans des activités liées à une meilleure gestion des ressources naturelles et aux défis environnementaux, telles que la reforestation, l'assainissement des communautés et l'utilisation de l'énergie solaire.

Au Sénégal, une grande manifestation en 2011 a donné naissance au Mouvement du 23 juin qui s'est rassemblé autour du thème « Ne touche pas à ma constitution » et a souligné le désir de changement des jeunes et de la société civile. Le mouvement a rassemblé divers groupes d'hommes, de femmes et de jeunes, y compris des ONG des droits de l'homme, des syndicats et des organisations de développement. Pour un militant sénégalais des droits de l'homme, le succès du Mouvement du 23 juin découle de l'unité de tous les acteurs impliqués, de leur capacité à se faire mutuellement confiance, de la nature démocratique du mouvement et de ses consultations à intervalles réguliers, ainsi que du respect par tous de la nature non partisane du mandat de la société civile.[23]

À partir de cette mobilisation, le mouvement « Y en a marre », lancé par de jeunes journalistes et musiciens, a utilisé la musique et la poésie pour rassembler la jeunesse contre la tentative par l'ex-président Abdoulaye Wade de se présenter pour un troisième mandat en 2012. Ce mouvement a encouragé les jeunes citoyens à voter et a essayé de les persuader de contribuer aux efforts de leur communauté pour faire avancer la démocratie et la bonne gouvernance. Le mouvement « Y en a marre » serait responsable de l'inscription de 380 000 jeunes sur les listes électorales avant l'élection présidentielle de 2012. Cet effort a permis aux jeunes de participer au débat politique visant à

23 Entretien mené à Dakar, au Sénégal, en mai 2014.

renforcer le processus démocratique dans le pays, à consolider les avancées démocratiques et à donner la priorité aux préoccupations des citoyens. À la suite des élections, le mouvement s'est transformé en un groupe de plaidoyer et de suivi s'exprimant sur les défis multiples auxquels font face les citoyens sénégalais, tels que la sécurité alimentaire, le chômage des jeunes, l'éducation et les enfants des rues.

Des activités supplémentaires de réseautage et de sensibilisation ont été mises en œuvre par le réseau Jeunes, population et développement afin d'encourager la participation des jeunes aux processus de prise de décisions et de faciliter la parité générationnelle. Le réseau a contribué à créer des clubs dans des lycées à travers le Sénégal afin d'offrir une formation au leadership aux jeunes. Les jeunes ainsi formés sont organisés en « jurys citoyens » qui offrent des activités de suivi et des outils d'alerte rapide dans les domaines de la transparence et de la responsabilisation. Un comité pour la prévention des conflits a aussi été établi pour sensibiliser et informer les jeunes. En partenariat avec le gouvernement et les organisations axées sur les jeunes et les jeunes filles, le réseau de jeunes encourage la participation des jeunes filles aux campagnes liées à des sujets tels que l'éducation, l'autonomisation et le leadership, et l'éradication des mutilations génitales féminines.

ÉVALUATION DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En servant de passerelles entre l'État et ses citoyens, les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important dans l'autonomisation des femmes et des jeunes et la promotion d'un message de paix à travers le Sahel. Diverses stratégies se sont avérées prometteuses dans la promotion d'une réelle participation des femmes et des jeunes, telles que le plaidoyer pour la mise en œuvre de recommandations politiques concrètes et claires, l'engagement actif des médias et la coordination entre les organisations pour plus d'efficacité. Au Sénégal, les bonnes pratiques partagées par les leaders du Mouvement du 23 juin ont mis en évidence l'importance d'un accord sur une stratégie concrète, de la définition d'objectifs clairs et de l'établissement d'alliances ambitieuses et solides. De plus, le dialogue et la consultation ont été présentés comme des outils critiques pour le succès de tout mouvement démocratique.

Au Niger, les organisations de la société civile ont développé des stratégies de suivi de l'adoption et de la mise en œuvre des budgets par les collectivités locales. Tous les ans, une session budgétaire citoyenne est organisée afin de permettre l'analyse de la mise en œuvre du budget de l'année précédente et de demander au gouvernement d'expliquer les écarts constatés, de définir les projections budgétaires et de faire des recommandations au ministère du Budget. Au niveau local, les jeunes sont encouragés à participer à la préparation budgétaire. Alternative Espaces Citoyens cherche également à intégrer la problématique homme-femmes dans les budgets locaux et nationaux en évaluant les attentes de la population et en menant une analyse des budgets axée sur le genre. L'organisation a aussi conduit des programmes de formation et de sensibilisation, y compris dans les régions traditionnellement marginalisées telles que Agadez, Diffa et Zinder, afin d'informer les populations locales des enjeux et de l'importance de leur engagement, ainsi que du besoin de budgets prenant en compte les besoins des femmes.

En dépit de ces modèles, l'impact de la société civile sur la participation à la vie politique, la paix et le développement à travers le Sahel continue d'être mitigé. Par exemple, au Niger, de nombreuses associations œuvrent pour la promotion des droits des femmes, des enfants et de leur bien-être ; cependant, ces organisations se trouvent face à des contraintes liées à une mauvaise gouvernance interne et à un manque de transparence. De nombreuses organisations non-gouvernementales manquent également des capacités à s'engager de manière effective dans des programmes de développement et de consolidation de la paix, et elles doivent se battre pour obtenir des financements. De plus, certaines organisations sont hautement politisées, un phénomène qui est aggravé par la fuite des cerveaux et la récupération des experts locaux du développement par des organisations internationales jouissant de ressources plus importantes.

Dans certains cas, des tensions ont été signalées entre les gouvernements et les organisations de la société civile, dont les plus actives sont considérées à tort ou à raison par le gouvernement comme alignées avec l'opposition et constituant de ce fait une menace. Au Mali, la politisation de la société civile a été identifiée comme un facteur de la crise

de 2012. En dépit de la multitude d'acteurs et de mécanismes, les groupes de la société civile ne sont pas parvenus à anticiper la crise. Cet échec a été expliqué par les alliances établies par ces organisations avec les partis politiques et le « consensus à la malienne » institutionnalisé par l'ex-président Amadou Toumani Touré. Cette approche de la gouvernance, caractérisée par la recherche d'un consensus sur toutes les questions, a privé petit à petit les organisations de la société civile de leur rôle d'observateurs vigilants et de leur capacité à soulever des questions d'intérêt commun.

La fourniture d'un espace adéquat à la société civile afin qu'elle puisse contribuer aux efforts nationaux visant à améliorer une gouvernance inclusive peut avoir un impact positif sur la participation des femmes et des jeunes à la vie politique. Cependant, des stratégies supplémentaires doivent être élaborées pour permettre aux femmes et aux jeunes de participer de manière significative aux efforts de gouvernance, de paix et de développement à travers le Sahel.

Amélioration de la participation politique des femmes et des jeunes

Une plus grande participation politique des femmes et des jeunes exige que soient surmontés les défis posés par une gouvernance exclusive et irresponsable, et que soient élaborées des stratégies encourageant une gouvernance centrée sur la population. Sept priorités pourraient s'avérer fructueuses à cet égard : (1) combler le fossé entre les politiques et normes de gouvernance et leur mise en œuvre ; (2) renforcer la capacité des femmes et des jeunes à participer réellement à la vie politique ; (3) renforcer les mouvements existants axés sur l'autonomisation des femmes et des jeunes ; (4) réduire la pauvreté en facilitant l'accès à des services sociaux de base et en élargissant l'espace destiné au secteur privé ; (5) entreprendre des initiatives multisectorielles et axées sur les médias pour la participation politique des femmes et des jeunes ; (6) créer des passerelles entre les groupes et les communautés ; et (7) faire avancer l'agenda femmes, paix et sécurité.

MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

À travers le Sahel, de nombreux cadres ont été adoptés pour promouvoir la démocratie et les bonnes pratiques en matière de gouvernance, y compris la participation citoyenne des femmes et des jeunes. Cependant, la mise en œuvre de ces cadres reste limitée. Les efforts actuels doivent de ce fait ralentir l'adoption de nouvelles lois et politiques, et des stratégies novatrices doivent être développées pour combler le fossé qui existe entre les lois, les politiques et les programmes nationaux et internationaux d'une part, et leur véritable mise en œuvre sur le terrain d'autre part.

Au Sénégal, des avocates ont demandé au gouvernement de mettre en œuvre de façon effective, les conventions internationales sur les femmes et d'harmoniser ces conventions avec les lois nationales pour garantir leur mise en œuvre. De plus, des groupes de femmes font pression pour la mise en œuvre réelle et sans exception de la loi sur la parité hommes-femmes de 2010. Sachant que la loi est le résultat d'années de pressions et de plaidoyer de la part des groupes de femmes, et de la volonté politique de l'ex-président Abdoulaye Wade, il est essentiel de s'assurer qu'une « majorité tardive » souscrit à l'agenda national en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Pour le mouvement des femmes sénégalaises, le moment est venu de choisir entre des efforts mesurés qui laissent à la société suffisamment de temps pour s'adapter en tenant en compte des réalités socioculturelles du pays, et des efforts qui accélèrent les actions et font pression sur les leaders politiques pour mettre en œuvre la nouvelle loi.

Au Mali, certains participants à l'étude ont observé que la lutte pour l'égalité des genres se caractérise par trop de paroles et peu de résultats. Tous les instruments juridiques nécessaires ont été adoptés et, sur le papier, les politiques nationales protègent généralement les femmes. De plus, en ce qui concerne l'agenda international sur les femmes, la paix et la sécurité, il semblerait que le cadre normatif de plus en plus conséquent est désormais suffisant, et il est important de passer de l'adoption à la mise en œuvre. À cet égard, l'importance d'une représentation réelle des femmes est critique, en

particulier compte tenu du rôle du Parlement dans le suivi de la mise en œuvre des conventions et traités internationaux. Cette situation place une plus grande responsabilité sur les femmes élues de s'assurer que les lois et politiques pertinentes relatives aux droits des femmes sont mises en œuvre et que les espoirs des femmes sont respectés. Pour compléter cette responsabilité nationale, les partenaires internationaux du développement doivent également s'assurer que leurs efforts de financement produisent les résultats escomptés.

De plus, les mécanismes nationaux établis pour promouvoir la bonne gouvernance, l'égalité entre les hommes et les femmes et la participation des jeunes doivent être renforcés par la mise à disposition de ressources adéquates, d'une autonomie suffisante et de mandats clairs. Au Niger, il était prévu la création d'une entité relevant du ministère de la Promotion de la femme et de la protection de l'enfant, pour assurer le suivi de l'application de la loi sur les quotas de 2000. Cependant, cette unité de suivi ne s'est pas avérée fonctionnelle. En fait, la mise en œuvre de la loi a été laissée « au bon vouloir du gouvernement » sous le leadership du ministère de la Promotion de la femme.[24] Par conséquent, cette mise en œuvre et les nominations ultérieures ont été perçues comme étant décidées souvent en fonction des appartenances politiques plutôt que du respect de la loi sur les quotas.

Au Sénégal, l'Observatoire national de la parité a été établi en vertu de la loi de 2010. D'autres institutions établies pour promouvoir la bonne gouvernance incluent le ministère de la Bonne gouvernance, la Commission nationale de réforme des institutions, la Commission électorale nationale, l'Office national de lutte contre la corruption, la Cour de répression de l'enrichissement illicite et la Cour des comptes. La loi de décembre 2013 sur la décentralisation contribue davantage à encourager la participation populaire. Tous ces cadres et institutions ont aidé à réduire l'écart entre les élus et leurs concitoyens. Cependant, ces efforts restent insuffisants. Avec la réaction causée par la « liste de Touba », soumise avant les élections locales de juin 2014 et qui violait la loi sur la parité, des initiatives récentes ont souligné le respect du mandat et de l'indépendance des mécanismes nationaux dans les domaines des élections, de la gouvernance et du suivi de l'égalité entre les genres, initiatives qui devraient, en même temps, doter les citoyens d'outils nécessaires pour surveiller les actions du gouvernement pour une plus grande transparence et une responsabilité accrue.

Le Sénégal a ratifié la Charte de la jeunesse de l'Union africaine de 2006, et un Conseil national de la jeunesse a été établi. Cependant, les structures créées pour faciliter la représentation des jeunes dans les processus de prise de décisions et promouvoir la mise en œuvre de programmes pertinents sont souvent perçues comme hautement politisées, avec des membres cooptés. Les conseils nationaux de la jeunesse, également établis au Mali et au Niger, doivent de ce fait être renforcés et réaffirmer leur indépendance. De manière plus générale, les jeunes de ces pays et de l'ensemble du Sahel doivent jouir de l'éducation et des outils juridiques nécessaires leur permettant de mieux participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des cadres normatifs établis pour répondre à leurs priorités et à leurs préoccupations.

Plus généralement, la société civile a aussi un rôle à jouer à travers la sensibilisation, le plaidoyer et le suivi de l'application de ces normes et principes. L'opinion publique, qui est susceptible de faire pression sur l'État pour la mise en œuvre de ses engagements juridiques, sera incapable d'agir à moins d'être informée et éduquée de manière adéquate. Au Mali, la Journée internationale des droits de l'homme du 10 décembre marque aussi la journée de l'Espace d'interpellation démocratique. Établi en 1995 sous l'ex-président Alpha Omar Konaré, ce processus de responsabilité fournit aux citoyens un espace permettant de s'adresser à leurs dirigeants et présenter leurs griefs à travers une commission consultative nationale. Au fil des années de mise en œuvre de ce processus, certains progrès ont été réalisés sur des questions telles que le paiement des impôts et la sensibilisation aux droits des femmes. Cependant, du fait du nombre limité de cas déclarés admissibles par la commission consultative, chargée d'émettre des recommandations, et de l'absence de suivi concret des questions soulevées et des recommandations préconisées, les résultats du processus restent assez mitigés. De ce fait, les institutions judiciaires, qui

24 Entrevues menées à Niamey, au Niger, en mai 2014.

jouent un rôle essentiel dans la protection des droits de l'homme et le suivi de la gouvernance, doivent aussi être soutenues, en particulier pour garantir leur indépendance et la mise à disposition des ressources adéquates.

Outre le renforcement des institutions et la diminution de l'écart entre les normes et pratiques, une gouvernance inclusive pour le développement et la consolidation de la paix nécessite des capacités renforcées des femmes et des jeunes afin d'améliorer leur implication.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Certains participants à l'étude ont estimé que les femmes élues n'ont pas souvent la capacité de réaliser pleinement leur contribution aux processus politiques, et en particulier de faire pression sur le gouvernement pour la mise en œuvre et l'avancée des lois sur l'égalité des genres. Les femmes candidates devraient donc bénéficier du temps nécessaire au renforcement de leurs capacités avant le début de toute campagne électorale. Ce constat est aussi valide pour les candidats plus jeunes qui manquent d'expérience. Afin de faciliter une participation effective et limiter les cas de représentation purement symbolique, les femmes et les jeunes doivent pouvoir développer leurs capacités dans des domaines tels que la communication et le plaidoyer, la gestion des conflits, la médiation, l'intégration de la problématique homme-femme, l'administration publique et le leadership. De plus, ces groupes doivent améliorer leur compréhension des normes, programmes et processus nationaux et internationaux, afin de générer des connaissances stratégiques et de renforcer les capacités des femmes et des jeunes à développer une vision pour leur pays et à contribuer à sa concrétisation.

En outre, des campagnes de sensibilisation sur une participation citoyenne améliorée de ces groupes peuvent mener à un soutien plus fort et à un renforcement des capacités des femmes et des jeunes à promouvoir l'adoption de programmes politiques susceptibles de donner la priorité à leurs besoins et à leurs perspectives. Par exemple, de telles initiatives pourraient inclure le fait d'encourager les femmes à voter pour des candidates et à soutenir ces mêmes candidates, y compris celles qui n'appartiennent pas à leur affiliation politique, et l'immersion des jeunes dans la vie politique afin de faciliter l'émergence de dirigeants crédibles et efficaces.

Au Niger, des recherches ont montré que des organisations étaient engagées dans la mise en œuvre de stratégies novatrices de renforcement des capacités, y compris la formation des femmes à la responsabilisation sociale et économique à travers le développement de microprojets générateurs de revenus, de programmes d'alphabétisation et d'apprentissage de notions de calcul, ainsi que des programmes de protection contre la violence. Dans une communauté locale, une femme médecin a ouvert un centre communautaire pour former les femmes à la connaissance de leurs droits génésiques et à des notions de santé maternelle. Des programmes de sensibilisation destinés aux maris et aux hommes en général, dont « L'École des maris », une initiative du Fonds des Nations unies pour la population, ont contribué à la promotion de la santé génésique de la femme. Les participants à l'étude ont noté l'impact positif de ces programmes sur la diminution de la violence contre les femmes, la promotion de la cohésion sociale et la participation des femmes aux processus de prise de décisions dans leur communauté.[25]

Le partage d'informations et d'expériences avec des pays tels que le Rwanda, le Burundi, l'Afrique du Sud et la Tunisie, qui sont parvenus à obtenir des taux élevés de représentation des femmes au Parlement, pourrait aussi permettre de tirer des leçons utiles pour une participation significative des femmes et des jeunes à travers le Sahel, et d'améliorer les capacités de ces groupes à défendre les priorités et préoccupations de leurs concitoyens. Un tel partage de leçons et bonnes pratiques, y compris par la facilitation de plateformes de dialogue au sein de la société civile, pourrait aussi bénéficier de l'utilisation de nouvelles technologies et du renforcement de réseaux régionaux.

RENFORCEMENT DES MOUVEMENTS DE FEMMES ET DE JEUNES

Surmonter les problèmes liés à la concurrence, au manque de solidarité entre les organisations de femmes et à la fracture entre dirigeantes élues et

25 Entrevues menées à Niamey, au Niger, en mai 2014. Voir aussi Fonds de la population de l'ONU, « In Niger, Empowering Girls To Take a Stand against Child Marriage », 21 juillet 2014, disponible à www.unfpa.org/news/niger-empowering-girls-take-stand-against-child-marriage ; et Joan Erakit. « How Niger's Traditional Leaders Are Promoting Maternal Health », Inter Press Service, 11 septembre 2014, disponible à www.ipsnews.net/2014/09/will-you-be-chief-how-nigers-traditional-leaders-are-promoting-maternal-health/ .

leurs concitoyennes permettrait également d'améliorer la participation politique des femmes au Sahel. En tirant parti de leur implication de longue date dans les réseaux sociaux, les femmes membres de partis politiques doivent développer des stratégies conjointes axées sur les intérêts de toutes les femmes. S'il est entendu que les femmes candidates aux élections ont tendance à agir d'abord pour le compte de leur parti politique, le but doit aussi être de promouvoir l'émergence d'un leadership féminin à travers les partis politiques, et les femmes gagneraient, à cette fin, à cultiver une solidarité au-delà de leurs affiliations politiques. Une plus forte mobilisation, y compris au sein des partis politiques, devrait amener les femmes à occuper un espace politique élargi. De plus, les partis politiques dont les programmes répondent aux priorités des femmes dans la société sont susceptibles de bénéficier d'un plus grand soutien de la part des femmes.

Une autre stratégie de renforcement du mouvement féminin consiste à établir et renforcer des ponts entre les femmes occupant des postes politiques et d'élues, celles appartenant à la haute administration, et celles de la société civile. Au Niger, le quota de 25% de nomination des femmes dans la haute administration a facilité l'émergence de nombreuses cadres de haut niveau. Des liens devraient être renforcés entre ces femmes et celles qui œuvrent dans le monde politique afin d'établir plus de solidarité. À cet égard, des suggestions ont été proposées de recenser toutes les femmes occupant des postes dans la haute administration, afin de les amener à s'organiser en un groupe d'expertes allant au-delà des partis politiques.

Les bénéfices de l'engagement politique des femmes en faveur d'une gouvernance inclusive, de l'amélioration socio-économique locale et nationale, ainsi que de la prévention des conflits et la consolidation de la paix aux niveaux communautaire et régional devraient être connus de tous. Les femmes qui ont bénéficié de lois sur la parité et les quotas devraient être encouragées à soutenir ces politiques. De plus, des programmes de sensibilisation devraient cibler les populations susceptibles de soutenir des candidates afin de bâtir un appui de la base vers le sommet. Ces efforts devraient viser à changer positivement l'image des femmes dans la société.

Des plateformes conjointes devraient aussi être établies entre les mouvements existants de femmes et de jeunes pour bâtir des synergies mutuellement bénéfiques. À cet égard, il est important que les femmes se familiarisent avec de nouveaux outils tels que les médias sociaux et qu'elles les utilisent pour exercer une influence et un impact positifs sur celles plus jeunes. De plus, les jeunes acteurs politiques pourraient exploiter des stratégies éprouvées et testées par le mouvement féminin, qui encouragent l'adoption de lois sur les quotas afin d'augmenter la participation citoyenne des jeunes.

Dans des pays où la majorité de la population vit dans des zones rurales, les jeunes courent un plus grand risque d'être marginalisés, alors même qu'ils votent souvent en masse. De ce fait, des efforts récents tendent à inclure les jeunes ruraux dans les processus de prise de décisions, et la participation des jeunes ruraux et analphabètes est encouragée dans des initiatives communautaires liées aux questions d'hygiène, d'assainissement, de sécurité et de police communautaire, par exemple. En tirant parti de ces nouvelles approches, des synergies et réseaux plus forts devraient être établis, en particulier au Mali, entre les jeunes leaders politiques et les jeunes hommes et femmes issus d'autres groupes, dont la société civile et les groupes traditionnellement marginalisés.

Au sein des partis politiques, des pratiques démocratiques internes devraient également être encouragées pour faciliter l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants plus inclusifs. Des suggestions ont été faites pour mettre fin à un système cloisonné créé par des commissions de femmes et de jeunes, et qui résulte souvent en une participation concentrée de ces groupes. En fait, les militants les plus intransigeants parmi les femmes et les jeunes des partis politiques devraient être encouragés à banaliser leurs perspectives et à améliorer leur participation, au-delà d'un rôle de mobilisation et jusqu'à des postes de prise de décisions. Des efforts visant à donner plus d'espace aux jeunes pour leur permettre de se faire entendre et de participer aux processus de prise de décisions devraient aussi être renforcés au-delà des affiliations politiques.

Cet espace peut prendre la forme de consultations aux niveaux national et communautaire pour établir des passerelles entre les jeunes et d'autres groupes de la société. Pour les jeunes Maliens, des réunions sociales telles que les « grins », où de

jeunes hommes et femmes se retrouvent pour discuter de questions diverses, pourraient être utilisées comme plateformes de dialogue pour mettre l'accent sur la participation citoyenne des jeunes et traiter des questions préoccupantes. Les défenseurs des jeunes, qui peuvent transmettre des valeurs positives, devraient être présentés comme des modèles à suivre. En même temps, les jeunes autonomes et instruits devraient être mobilisés pour une plus grande participation du public. Au Niger, où un engagement plus fort est nécessaire pour lutter contre l'apathie politique de la jeunesse, certains ont suggéré de faire suivre les manifestations et marches fréquentes d'étudiants par l'adoption d'un programme clair axé sur l'amélioration des conditions de vie estudiantines et susceptible de conduire à des négociations avec le gouvernement.

FOURNITURE DE SERVICES SOCIAUX ET SECTEUR PRIVÉ

L'accès aux services sociaux, dont l'éducation, la santé, le logement, l'eau et l'emploi (en particulier pour les jeunes) est une condition essentielle à une participation citoyenne significative et à des systèmes de gouvernance plus démocratiques et capables de rendre des comptes.

L'accès à l'éducation, en particulier pour les jeunes filles, s'est avéré crucial pour faire évoluer les sociétés traditionnelles où les croyances et les pratiques continuent de freiner la participation politique des femmes. Des études ont mis en évidence les avantages de l'éducation pour l'autonomisation individuelle des femmes et une croissance économique globale, les soins de santé pour l'individu et la communauté, la protection contre la violence et autres pratiques traditionnelles néfastes, ainsi que pour la participation politique et démocratique.[26] Pour les pays du Sahel, la création d'un environnement favorable grâce à la sensibilisation des parents et l'implication des hommes représente une des manières de maintenir les jeunes filles à l'école et d'offrir des possibilités de formation aux femmes. De plus, si les jeunes sont instruits, ils seront plus naturellement attirés par la paix que par la violence. Une éducation de qualité permettrait ainsi aux jeunes, en particulier dans les zones rurales, d'accéder à des possibilités d'emploi concrètes et à de alternatives réelles à leur recrutement par des groupes islamistes radicaux. L'instruction religieuse, qui a été utilisée comme moyen de recrutement, devrait revenir à l'enseignement des valeurs islamiques de dignité, de tolérance et de paix. Enfin, les gouvernements, qui décident des programmes scolaires, devraient s'assurer qu'une éducation de qualité contribue à préparer les jeunes à une véritable participation citoyenne.

Outre l'éducation, l'accès à l'emploi, comme source de sécurité et de dignité humaine, représente aussi un facteur significatif pour l'amélioration de la participation politique des femmes et des jeunes. Par conséquent, les pays du Sahel pourraient élaborer des politiques sociales et de développement correspondant aux besoins des populations, et créer les conditions pour une paix durable. Dans le contexte d'un secteur informel en pleine croissance caractérisé par une protection sociale limitée, les organisations de la société civile peuvent aussi jouer un rôle de sensibilisation et de défense des travailleurs qui ne bénéficient pas d'une protection juridique.

Au Tchad, des efforts locaux et la mise à disposition par le gouvernement de microcrédits pour le lancement de projets de développement ont essayé d'encourager l'esprit d'entreprise des femmes. Menées de pair avec des opérations de sensibilisation des administrateurs locaux et des chefs traditionnels à travers le pays, des campagnes ont identifié les secteurs économiques prometteurs et entrepris le renforcement des capacités des femmes dans le secteur agroalimentaire. De plus, certaines initiatives ont encouragé le dialogue entre les femmes tchadiennes issues des communautés agricoles et pastorales afin de prévenir et de gérer les conflits existants, et des synergies ont été développées entre les diverses régions du pays. Cependant, afin d'améliorer la visibilité des femmes chefs d'entreprise et d'élargir l'accès aux marchés de ces dernières, de plus grands efforts doivent être entrepris pour multiplier les échanges entre les femmes des divers pays du Sahel.

Des initiatives supplémentaires peuvent

26 Barbara Herz et Gene B. Sperling, « What Works in Girls' Education: Evidence and Policies from the Developing World », Council on Foreign Relations, avril 2004. Voir aussi Anne Marie Goetz, « Women's Education and Political Participation », article rédigé pour le Education for All Global Monitoring Report 2003/4, « Gender and Education for All: The Leap to Equality » 2003, disponible à http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001467/146770e.pdf .

contribuer à établir des ponts entre les communautés et le secteur privé. Un leadership visionnaire et éthique, né souvent au sein des entreprises, peut aider à établir la cohésion sociale et une culture de paix en œuvrant pour la protection juridique des employés et en garantissant un partage plus équitable des ressources nationales avec les travailleurs du secteur informel. Par exemple, les multinationales peuvent exercer leur responsabilité d'entreprise en améliorant les possibilités d'emploi pour les jeunes locaux ou en développant des projets d'accompagnement dans les communautés où les populations locales ne jouissent pas encore des compétences nécessaires pour être employables. Au Burkina Faso par exemple, l'installation d'une multinationale dans une région minière avait conduit à des tensions avec les communautés locales. Pour apaiser ces tensions, une approche novatrice a essayé de développer des partenariats entre la multinationale et les populations locales, à travers un soutien apporté à des microprojets et autres projets agricoles favorables à la responsabilisation locale et à la participation des femmes.[27]

La stabilité dans la région sahélienne dépend aussi de la promotion de nouveaux systèmes d'organisation et de protection capables d'impliquer les travailleurs dans le secteur informel et de répondre à leurs besoins. Par exemple, l'accent mis sur l'esprit d'entreprise des jeunes peut stimuler la responsabilisation économique de ces derniers et améliorer leur contribution à la paix et au développement aux niveaux national et régional. Au Sénégal, le gouvernement a annoncé des plans visant à établir un fonds pour les jeunes chefs d'entreprise, dans le cadre de ses efforts visant à développer le leadership des jeunes dans le secteur privé. De plus, des groupes de jeunes ont encouragé leurs membres à lutter contre le chômage par leurs propres ressources et à ne pas dépendre uniquement du gouvernement pour trouver un emploi.

Des partenariats peuvent être développés entre le gouvernement et les patrons de petites entreprises, y compris les femmes, lesquels ont aussi la responsabilité de rechercher et tirer parti de possibilités de formation publiques et privées afin de contribuer activement au développement local et aux efforts de prévention de crises. Au Mali par exemple, les négociants et les employés du secteur des transports, qui travaillent dans tout le pays et forment de vastes réseaux professionnels et sociaux, pourraient contribuer aux initiatives d'alerte précoce en cas de conflit. Enfin, les problèmes de développement au Sahel comprennent des questions environnementales posées par la désertification et la volatilité climatique. Des efforts harmonisés entrepris par les entreprises nationales et multinationales peuvent améliorer la prise en compte des problèmes sociaux et réduire l'impact environnemental de ces entreprises. Au niveau local, l'implication des femmes dans les activités agricoles peut également contribuer aux efforts d'anticipation des crises alimentaires et améliorer la productivité.[28]

APPROCHES MULTISECTORIELLES ET MÉDIAS

Parmi les nouvelles stratégies visant à vaincre les résistances et à améliorer la place des femmes dans la société, on note les approches multisectorielles axées non seulement sur la participation politique mais aussi sur le statut social et économique, en particulier l'autonomisation économique des femmes. Cette approche est reflétée dans le projet de *Protocole sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO,* qui a été soumis pour adoption. Outre le fait que la participation politique des femmes doit être encouragée, les droits des femmes doivent aussi être soutenus en ce qui concerne l'accès des femmes à la propriété immobilière, au crédit, à la technologie, à l'égalité des salaires et à l'égalité des protections sociales. Au Niger, des organisations de la société civile, dont Alternative Espaces Citoyens, ont adopté de telles approches basées sur les droits afin de promouvoir des pratiques de gouvernance inclusives des femmes et des jeunes, et de protéger leurs droits humains. Dans les régions rurales du Mali, bien que les femmes soient les membres les plus actifs de la communauté, elles ne bénéficient pas souvent de leurs activités de petit commerce. Dans le cadre d'une nouvelle approche, basée sur l'égalité des

27 Voir Fatima Kyari Mohammed, « Women as Drivers of Economic Recovery and Development: Women's Economic Empowerment in the Sahel Region and the Impact on Food Security » document de référence préparé pour la Conférence de haut niveau sur le leadership des femmes dans la région du Sahel, organisée par l'Union européenne, l'envoyé spécial du Secrétaire-général des Nations unies pour le Sahel et ONU Femmes, à Bruxelles, le 9 avril 2013.

28 Ibid.

chances au lieu de l'égalité hommes-femmes, des consultations ont été organisées avec les hommes, et les communications entre les deux sexes ont été facilitées. Cette stratégie a pu bénéficier à la communauté dans son ensemble.

Des méthodes novatrices essaient d'amener les médias à s'engager davantage sur ces questions. Au Sénégal, il a été suggéré que la presse et les médias en général devraient s'autoévaluer et mettre un terme à la dissémination d'images négatives des femmes. En fait, des représentations plus positives des femmes et une attention particulière portée à l'égalité des genres dans les programmes diffusés à la radio et à la télévision sur des sujets qui ne sont pas spécifiques aux femmes devraient encourager l'égalité entre les sexes et par exemple sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la récente loi sur la parité.

Au Niger, en dépit de l'implication des femmes dans le monde des médias à des rôles de techniciennes et de présentatrices à la radio et à la télévision, la participation des femmes au débat politique reste limitée. Bien que les femmes puissent intervenir dans des discussions sur l'éducation ou la santé, leur leadership politique n'est toujours pas affirmé et devrait être rendu plus visible. Les femmes du Sahel ont été donc encouragées à être plus proactives dans leur participation aux médias. La radio et la télévision peuvent faciliter cette présence en veillant à une bonne représentation des programmes dans les langues locales. En même temps, des observateurs ont remarqué que les questions d'expertise, d'urgence liée à la couverture de l'actualité, et la nature commerciale des entreprises médiatiques ne facilitent pas la tâche des médias, en particulier les médias privés, quand il s'agit d'accorder la priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tandis que les médias traditionnels, y compris des programmes radio et des bandes sonores en langues locales, ont accompagné des caravanes de sensibilisation à travers le Mali et le Niger où l'analphabétisme reste répandu, les jeunes du Mali, et encore davantage la jeunesse sénégalaise, utilisent de plus en plus les nouvelles technologies d'information et de communication, y compris les SMS et les médias sociaux tels que Facebook, pour communiquer avec leurs pairs, discuter de leurs préoccupations et faire de la sensibilisation. De plus en plus populaires, ces nouvelles technologies ont aussi été utilisées pour diffuser des messages de paix. Au Sénégal par exemple, les SMS envoyés sur des téléphones portables ont contribué à mobiliser la jeunesse et à permettre le décompte des voix pendant les élections présidentielles en 2000 et en 2012, alors que le changement de pouvoir était particulièrement délicat dans les deux cas.

PASSERELLES ENTRE GROUPES ET COMMUNAUTÉS

La religion est à l'origine d'un grand nombre de normes sociales dans la plupart des communautés patriarcales de l'Afrique de l'Ouest. Au Niger, en dépit d'un grand respect pour l'islam, les organisations de la société civile sont de plus en plus préoccupées par des tentatives répétées de limiter les droits des femmes et des jeunes filles. Face à cette situation, un certain nombre d'initiatives ont été développées afin de promouvoir et soutenir un islam plus tolérant et plus progressiste. Cependant, pour la société civile nigérienne, en l'absence d'une volonté politique forte affichée également par le gouvernement, ces efforts resteront inefficaces. Au Sénégal, les acteurs de la société civile ont observé que, pour anticiper toute violation de la loi sur la parité de 2010 par des leaders religieux conservateurs, le gouvernement aurait pu rencontrer les responsables religieux de la région de Touba avant les élections pour expliquer la nécessité de mettre en œuvre la nouvelle loi.

Des efforts doivent donc impliquer divers acteurs religieux dans des programmes de plaidoyer pour vaincre les résistances. Les dirigeants religieux progressistes, capables d'apporter une contribution positive à l'égalité entre les sexes et à un système politique plus inclusif, devraient être encouragés à exprimer leur soutien en faveur de la participation citoyenne des femmes et des jeunes, et à prêcher une interprétation progressiste de la charia. Au Sénégal, l'établissement de relations et de liens avec les confréries religieuses a été considéré comme crucial du fait du rôle essentiel que jouent ces confréries, y compris les Mourides de la région de Touba, dans la prévention de l'expansion d'un islam radical. Au Niger, le ministère de la Promotion de la femme a associé des imams à la préparation et la mise en œuvre de ses programmes, et un module de formation sur « le genre et l'islam » a été développé pour former les imams. Au Mali, le ministère de la Femme a aussi réaffirmé le besoin de s'assurer du soutien de

leaders religieux progressistes pour la réussite de tout programme axé sur la lutte contre l'exclusion. Ce besoin est d'autant pressant après la crise au nord du Mali et la remise en question par les Maliens de la place et du rôle de la religion dans l'État. À travers la mise en œuvre de cette nouvelle approche inclusive, les « communicateurs traditionnels », qui servent de pont entre les dirigeants traditionnels et religieux et la société civile et les groupes de femmes, se sont avérés utiles pour obtenir l'appui des responsables locaux. De plus, les leaders traditionnels ont été impliqués dans des groupes de discussions intergénérationnels afin de partager avec d'autres membres de la communauté leurs opinions sur la gestion des préoccupations communes. Ces consultations ont mis en évidence, entre autres stratégies, l'importance d'impliquer les maris dans les régions rurales pour que ces derniers permettent à leurs épouses de participer à des programmes d'alphabétisation et de renforcement des capacités.

Tant au Mali qu'au Sénégal, les dirigeants religieux et traditionnels se sont avérés avoir une influence particulière pour mobiliser les électeurs autour de certains candidats. Pour obtenir leur soutien, il a été recommandé que les candidates et les partis politiques sensibilisent les dirigeants des communautés à la participation politique des femmes et obtiennent leur approbation avant les campagnes électorales. Davantage d'efforts devraient être entrepris pour convaincre les dirigeants locaux et les populations de la nécessité et des avantages de l'inclusion des femmes. À cet égard, les imams progressistes pourraient être soutenus pour étudier les principes religieux et jouir d'une plateforme afin de se faire entendre en faveur de la parité hommes-femmes. Pour soutenir les efforts nationaux et régionaux de lutte contre la radicalisation et les obstacles qui en découlent pour la participation des femmes, certains ont suggéré la nomination d'ambassadeurs de bonne volonté des Nations unies, à même d'expliquer les principes religieux basés sur la tolérance et l'utilisation des médias pour transmettre leur message.

PROMOTION DE L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Au-delà de leur participation politique, l'implication des femmes dans les initiatives de paix et de prévention des conflits dans le Sahel est une condition essentielle de stabilité et de développement dans la région. Dans le contexte malien après le conflit, le défi consiste à garantir que les femmes sont impliquées dans le dialogue, la médiation et les processus de réconciliation en cours. Pendant les négociations de paix à Ouagadougou en juin 2013, les groupes de femmes ont fait pression pour participer au processus. Cependant, seules deux femmes, membres de la délégation du Mouvement national pour la libération de l'Azawad, étaient impliquées à l'origine, qui ont ensuite été rappelées. Deux femmes figuraient également parmi la commission de cinquante membres envoyée par le gouvernement malien aux négociations lancées en juillet 2014 à Alger, sans aucun représentant de la société civile.[29] Pour construire une paix durable, le cercle d'exclusion contre les femmes doit être brisé, et les groupes de femmes maliennes de la société civile ont demandé des mesures visant à garantir un engagement plus fort des femmes dans le processus de paix du pays.

De plus grands efforts doivent donc être entrepris pour une mise en œuvre effective de l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité, tels que spécifié par l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et les résolutions suivantes. À cet égard, les femmes sahéliennes doivent continuer de demander à être impliquées dans les initiatives de gestion et de résolution de conflits aux niveaux local, national et sous-régional. Des synergies doivent être établies avec les partenaires régionaux et internationaux pour renforcer les capacités des femmes et favoriser le partage des expériences et des bonnes pratiques. Des programmes de sensibilisation doivent souligner l'importance du rôle des femmes dans la prévention de conflits et la consolidation de la paix. De plus, des formations aux conflits et aux techniques de médiation et de paix peuvent contribuer à l'augmentation du nombre de femmes impliquées et à l'amélioration de la qualité de leur participation.

Une telle participation peut être facilitée par l'institutionnalisation de mécanismes pour la participation des femmes aux initiatives en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. De plus, les femmes du Sahel ont demandé un

29 M. A. Traore, « Négociations d'Alger: Les Femmes, Grandes Absentes », *L'Essor,* disponible à www.essor.ml/negociations-dalger-les-femmes-grandes-absentes .

mécanisme global de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325. En particulier, une évaluation devrait être menée sur les problèmes qui ont empêché la concrétisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région. Ces efforts doivent prendre en compte la diversité des besoins et des priorités des femmes à travers le Sahel.

Conclusion

La diversité et la complexité des facteurs qui se complètent pour limiter ou empêcher l'implication efficace des femmes et des jeunes dans les pays de la région sahélo-saharienne aux processus politiques nationaux et régionaux doivent être prises en compte. Pour les jeunes, ces facteurs viennent s'ajouter aux difficultés spécifiques liées aux menaces croissantes pour la sécurité du fait de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la région. Bien que les groupes de femmes et de jeunes ont développé des stratégies pour faire avancer leur participation en politique, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rendre cette participation durable et garantir la contribution de ces groupes aux initiatives en cours axées sur la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans toute la région.

Des stratégies novatrices doivent tenter de combler le fossé persistant entre les normes adoptées pour faire avancer la participation politique des femmes et des jeunes et la mise en œuvre de ces normes, et de renforcer les mécanismes établis pour effectuer le suivi de cette mise en œuvre. De telles stratégies doivent continuer à soutenir les mouvements de femmes et de jeunes et à améliorer leurs capacités. De plus, la fourniture de services sociaux doit être envisagée pour surmonter les défis liés au développement. À cet égard, le rôle spécifique du secteur privé doit être reconnu, ce secteur pouvant établir un partenariat avec les gouvernements aux niveaux central et local afin d'élargir les débouchés en matière d'emploi, faire diminuer la pauvreté et apaiser les tensions sociales. Des approches globales associant le développement de l'individu au développement des communautés doivent aussi être poursuivies afin de vaincre les résistances face à l'autonomisation des femmes et la participation des femmes à la vie publique. De plus, le rôle des médias et des nouvelles technologies doit être mis en évidence dans la promotion d'une gouvernance responsable et inclusive. L'établissement de passerelles entre les parties prenantes doit aussi être encouragé, avec un accent spécifique sur le rôle des sages et des leaders religieux et traditionnels, dont l'influence peut contribuer à encourager une gouvernance inclusive et une certaine cohésion sociale. Enfin, une meilleure participation politique des femmes dans la région du Sahel va de pair avec les avancées de l'agenda international sur les femmes, la paix et la sécurité.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un centre de recherches international, indépendant et à but non lucratif. L'IPI a son siège à New York en face des Nations unies, ainsi qu'un bureau à Vienne et à Manama, et son personnel représente plus d'une vingtaine de nationalités différentes. L'IPI a pour vocation d'aider à la prévention et au règlement des conflits entre États et au sein d'un même État à travers le renforcement de la paix dans le monde et des institutions internationales de sécurité. Dans ce but, l'IPI conduit des activités associant travaux de recherche, réunions, publications et communication.

www.ipinst.org **www.theglobalobservatory.org**

IPI
INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE

777 United Nations Plaza
New York, NY 10017-3521
USA
TEL +1-212-687-4300
FAX +1-212-983-8246

Freyung 3
1010 Vienna
Austria
TEL +43-1-533-8881
FAX +43-1-533-881-11

51-52 Harbour House
Bahrain Financial Harbour
P.O. Box 1467
Manama, Bahrain
TEL +973-1721-1344